



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

18674-F

Distr. LIMITEE
PPD. 178
2 novembre 1990
FRANCAIS
Original : ANGLAIS

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

PROFILS DE SOUS-SECTEURS ESSENTIELS DE L'AGRO-INDUSTRIE AFRICAINE

Etudes sur la réhabilitation de l'industrie africaine

No. 13

V.91-24997

2782 r

Ce rapport a été préparé par le Service des études par région et par pays.

Les appellations employées dans le présent rapport et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La mention dans le texte de la raison sociale ou des produits d'une société n'implique aucune prise de position en leur faveur de la part de l'ONUDI.

Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

PREFACE

Au titre du programme de la Décennie pour le développement industriel de l'Afrique, le Service des études par région et par pays de l'ONUDI publie une série d'études qui exposent les principales difficultés auxquelles se heurtent les industries manufacturières africaines, ainsi que les moyens de rénover ce secteur. Ces études traitent en premier lieu des besoins de modernisation de l'agro-industrie. Il y a à cela plusieurs raisons.

En premier lieu, les gouvernements africains voient dans le développement des agro-industries un moyen déterminant d'instaurer une tradition industrielle fondée sur l'utilisation de matières premières locales.

Par ailleurs, ces industries dominent actuellement le secteur manufacturier africain en termes de valeur ajoutée et jouent un rôle primordial dans les efforts visant à diversifier les exportations et résoudre les problèmes de pénurie de devises.

Qui plus est, les agro-industries sont pour les gouvernements africains un moyen de parvenir aux fins essentielles qu'ils se sont fixées et notamment d'atteindre leurs objectifs d'autosuffisance en matière de production et de sécurité alimentaires.

Traduisant en cela l'importance de la rénovation des secteurs d'une importance essentielle pour satisfaire les besoins élémentaires en Afrique, les études portent sur le sous-secteur de la transformation des denrées alimentaires. A ce jour, quatre études par pays ont été consacrées à ce secteur en Afrique subsaharienne 1/.

Une cinquième étude a également été consacrée à un pays d'Afrique du Nord: le Maroc. Les pays choisis sont représentatifs des sub-divisions régionales, géographiques et linguistiques d'Afrique.

1/ Réhabilitation et modernisation de l'industrie manufacturière en Angola, en particulier agro-industries (PPD/R.21, 1988), La revitalisation des industries manufacturières du Libéria, en particulier des industries agro-alimentaires (PPD/R.23, 1989), La revitalisation des industries manufacturières de Tanzanie, en particulier des industries agro-alimentaires (PPD/R.26, 1989), La rénovation de l'industrie manufacturière zambienne, et plus particulièrement des agro-industries (PPD/R.19, 1988), Modernisation et restructuration des industries manufacturières du Maroc, en particulier des industries agro-alimentaires (PPD/R.27, 1989).

Une sixième étude sur le Kenya - rénovation de l'industrie manufacturière du Kenya, en particulier de certains secteurs clés (PPD/R.41, 1990) - autre pays de l'Afrique sub-saharienne, doit être publiée prochainement. Pour une analyse d'ensemble des possibilités de revitalisation de l'industrie dans toute l'Afrique, et en particulier des agro-industries, voir Revitalisation de l'industrie manufacturière africaine : Etudes par pays (PPD.97, 1988).

Le rapport réunit sous une forme pratique - analyse des sous-secteurs, conclusions et recommandations - les profils de sous-secteurs contenus dans les études par pays, sus-mentionnées. Ces profils sont une première tentative destinée à pallier la pénurie actuelle de données sur l'industrie africaine à l'échelon des sous-secteurs. Ils sont conçus pour illustrer les relations intersectorielles existantes et potentielles. A travers eux, il s'agit aussi de faire ressortir les contraintes et les possibilités communes à tous les sous-secteurs pour contribuer, par une étude analytique, à l'élaboration de stratégies de développement et de modalités de coopération mieux structurées et concertées à l'échelle nationale, régionale et internationale.

Le rapport traite de quatre sous-secteurs : ceux de la transformation de la viande et du poisson, de la transformation des fruits et légumes, de la fabrication d'aliments pour animaux et du raffinage de l'huile végétale. Il analyse aussi deux sous-secteurs étroitement liés à l'agro-alimentaire : ceux de la transformation du bois et des matériaux d'emballage.

Il ne faut voir dans ces profils qu'une première série d'analyse. Ils sont en effet le résultat de missions d'étude d'un mois seulement dans les différents pays d'équipes multidisciplinaires d'experts. Par ailleurs, on dispose de peu d'informations sur l'industrie africaine au niveau des sous-secteurs. Ainsi, il n'a pas toujours été possible, lors des études sur le terrain, d'analyser tous les sous-secteurs dans l'ensemble des pays visités. Cette carence enlève à l'évidence de son caractère global à l'analyse présentée. Il est donc incontestable qu'il faudra réaliser de nouvelles études plus détaillées et plus complètes pour donner aux profils l'utilité et la perspective voulues. Par ailleurs, les profils désignent les principaux domaines sur lesquels les recherches futures devront être axées.

En conclusion, les profils de sous-secteurs analysés dans le présent rapport mettent en lumière toute une série de problèmes essentiels dans différents secteurs clefs d'un échantillon limité mais représentatif de pays africains. Il ne faut pas y voir une analyse complète de sous-secteurs ou d'industries, mais plutôt un premier pas dans cette direction.

TABLE DES MATIERES

<u>Chapitre</u>		<u>Page</u>
1.	INTRODUCTION	1
1.1	L'importance des agro-industries en Afrique subsaharienne	1
1.2	Structure des profils du sous-secteur	2
2.	TRANSFORMATION DE LA VIANDE ET DU POISSON	4
2.1	Caractéristiques du sous-secteur	4
2.1.1	Intrants	4
2.1.2	Production et débouchés	6
2.1.3	Répartition géographique	6
2.1.4	Relations intersectorielles	8
2.2	Principales difficultés et contraintes	11
3.	TRANSFORMATION DES FRUITS ET LEGUMES	13
3.1	Caractéristiques du sous-secteur	13
3.1.1	Intrants	13
3.1.2	Production et débouchés	14
3.1.3	Répartition géographique	15
3.1.4	Relations intersectorielles	16
3.2	Principales difficultés et contraintes	18
4.	FABRICATION D'ALIMENTS POUR ANIMAUX	20
4.1	Caractéristiques du sous-secteur	20
4.1.1	Intrants	20
4.1.2	Production et débouchés	21
4.1.3	Répartition géographique	22
4.1.4	Relations intersectorielles	22
4.2	Principales difficultés et contraintes	24
5.	TRANSFORMATION DU BOIS	27
5.1	Caractéristiques du sous-secteur	27
5.1.1	Intrants	27
5.1.2	Production et débouchés	28
5.1.3	Répartition géographique	28
5.1.4	Relations intersectorielles	29
5.2	Principales difficultés et contraintes	30
6.	TRAITEMENT DE L'HUILE VEGETALE	31
6.1	Caractéristiques du sous-secteur	31
6.1.1	Intrants	31
6.1.2	Production et débouchés	32
6.1.3	Répartition géographique	33
6.1.4	Relations intersectorielles	35
6.2	Principales difficultés et contraintes	37
7.	MATERIAUX D'EMBALLAGE	39
7.1	Caractéristiques du sous-secteur	39
7.1.1	Intrants	39
7.1.2	Production et débouchés	40
7.1.3	Répartition géographique	42
7.1.4	Relations intersectorielles	42
7.2	Principales difficultés et contraintes	43
8.	CONCLUSION	46

LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

		<u>Page</u>
Figure 2.1	Angola - relations intersectorielles avec le sous-secteur de la transformation de la viande et du poisson	8
Figure 2.2	Libéria - relations intersectorielles dans le sous-secteur de la transformation des produits avicoles	9
Figure 2.3	Zambie - relations intersectorielles du sous-secteur de transformation de la viande	10
Tableau 3.1	Maroc - exportations de fruits et de légumes transformés	14
Tableau 3.2	Maroc - répartition géographique des conserveries	15
Figure 3.1	Maroc - relations intersectorielles du sous-secteur	17
Figure 3.2	Tanzanie - relations au sein du sous-secteur	18
Tableau 4.1	Zambie - principaux producteurs d'aliments pour animaux en 1988	22
Figure 4.1	Libéria - relations intersectorielles du sous-secteur de la production d'aliments pour animaux	23
Figure 4.2	Tanzanie - relations intersectorielles avec le sous-secteur de la transformation des aliments pour animaux	24
Figure 4.3	Zambie - relations intersectorielles du sous-secteur des aliments pour animaux	25
Tableau 5.1	Libéria - répartition des unités de transformation du bois	28
Figure 5.1	Libéria - relations intersectorielles dans le secteur de la transformation du bois	29
Tableau 6.1	Angola - implantation des entreprises produisant du savon et de l'huile végétale, 1988	33
Tableau 6.2	Libéria - implantation des unités de production d'huile de palme	34
Tableau 6.3	Zambie - répartition des huilleries	34
Figure 6.1	Angola - relations intersectorielles du sous-secteur des oléagineux	35
Figure 6.2	Libéria - relations intersectorielles du secteur de la transformation de l'huile de palme	36
Figure 6.3	Zambie - relations intersectorielles du secteur de la transformation de l'huile de palme	37
Tableau 7.1	Angola - capacité de production et production de sacs	41
Figure 7.1	Angola - relations intersectorielles dans le sous-secteur de la fabrication de sacs	42
Figure 7.2	Tanzanie - relations intersectorielles de l'industrie de la transformation du papier	43
Figure 7.3	Zambie - relations intersectorielles dans le sous-secteur de l'emballage	44

CHAPITRE 1

INTRODUCTION

1.1 L'importance des agro-industries en Afrique subsaharienne 2/

Dans nombre de pays de l'Afrique subsaharienne, la manifestation la plus spectaculaire de la crise économique est la pénurie de denrées alimentaires de base. Selon certaines estimations, 25 % de la population de la région souffriraient de malnutrition, contre 21 % en Asie du Sud et 7 % en Asie de l'Est et dans la région du Pacifique. Même si les années de bonnes récoltes apportent un répit, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne sont désormais tributaires des importations de denrées alimentaires. Or, ces pays doivent régler toutes leurs importations de céréales alimentaires avec les trop rares devises dont ils disposent. L'une des solutions consisterait à accroître de façon substantielle la production vivrière nationale. Maints pays africains disposent de vastes superficies agricoles et une stimulation efficace de l'agriculture permettrait de réduire considérablement les importations de vivres et de donner du travail dans un secteur qui est le premier dispensateur d'emplois en Afrique.

La production alimentaire recouvre à la fois l'agriculture et la transformation de matières premières agricoles par le secteur manufacturier. La transformation des aliments sur place est désormais au coeur des stratégies visant à satisfaire les besoins élémentaires des populations. Le sous-secteur des produits alimentaires est le principal sous-secteur industriel dans la grande majorité des pays de l'Afrique subsaharienne et représente parfois jusqu'à 50 % de la production manufacturière et de la VAM.

L'industrie alimentaire constitue un secteur essentiel à plusieurs titres. C'est généralement un secteur à forte intensité de main-d'oeuvre qui peut donc contribuer de façon non négligeable à réduire le chômage en absorbant la main-d'oeuvre libérée par l'amélioration de la productivité dans le secteur agricole et en procurant des emplois supplémentaires durant la morte saison. Par ailleurs, il fait appel à des techniques habituellement simples. En conséquence, les petits projets sont souvent justifiés sur le plan économique. Enfin, le secteur est important dans la mesure où il crée de la valeur ajoutée en transformant des matières premières agricoles.

Exception faite du Maroc, la demande de produits alimentaires finis émane, en général pour l'essentiel, des grands villes dans tous les pays considérés. Ces centres urbains sont généralement mieux alimentés en eau et en énergie que le reste du pays et se trouvent au coeur des réseaux de transport. Lorsqu'ils sont situés sur le littoral - comme c'est le cas de Dar-es-Salaam et de Luanda - ce sont aussi les principaux ports.

2/ L'expression "agro-industries" employée dans le présent rapport désigne les sous-secteurs manufacturiers utilisant des produits agricoles comme matières premières. En Afrique, ces sous-secteurs tendent à employer des matières premières locales et entretiennent donc d'importantes relations en amont avec le secteur agricole. Ils ont aussi d'importantes relations en aval avec l'agriculture comme dans le cas caractéristique des aliments pour animaux. Nous l'avons déjà signalé, les profils englobent deux sous-secteurs qu'on ne peut classer de façon catégorique parmi les agro-industries : ceux de la transformation du bois et des matériaux d'emballage.

C'est pourquoi les principales unités de transformation du secteur (les unités étudiées emploient habituellement entre 100 et 500 personnes) sont implantées dans ces grands centres urbains.

Les produits agricoles sont exportés vers des marchés très concurrentiels des pays développés en général capables de peser sur les prix et très sollicités par des vendeurs potentiels. Ce rapport de forces se traduit par des cours très bas. On peut citer à ce titre l'exemple du café et du cacao à la fin des années 80. La quasi-totalité des pays africains étant très tributaires des importations de produits pour acquérir des devises, l'état de leurs balances des paiements s'est détérioré ^{3/}. En exportant des produits agricoles transformés, les pays créeraient de la valeur ajoutée et seraient moins exposés aux fortes fluctuations des cours mondiaux des produits de base.

Le sous-secteur des produits alimentaires ne peut obtenir de bons résultats que s'il est approvisionné régulièrement et de façon équilibrée en matières premières par le secteur agricole, qui doit donc bénéficier des incitations voulues à cet effet. Pour se développer, le sous-secteur doit aussi disposer de matériaux d'emballage, éléments indispensables dans le processus de transformation.

A l'instar de l'industrie alimentaire, le sous-secteur de la transformation du bois emploie des matières premières végétales et ils partagent les mêmes problèmes. Des politiques d'abattage sans discernement ont largement contribué à la désertification, phénomène qui explique pour une large part la crise agricole frappant maints pays d'Afrique de l'Ouest. Les exportations se font essentiellement sous forme de grumes. Comme pour le café et le cacao, le producteur reste donc soumis aux fluctuations des cours mondiaux. Les processus de transformation sont rarement efficaces, le matériel vieillit et c'est ainsi que de nombreux pays africains riches en ressources forestières importent des produits en bois transformés. Les producteurs doivent restructurer le secteur dans le sens d'un renforcement des activités de transformation afin de ralentir le déboisement et créer de la valeur ajoutée.

1.2 Structure des profils du sous-secteur

Chacun des profils est divisé en cinq sections : intrants, production et débouchés, répartition géographique, relations intersectorielles, principales difficultés et contraintes.

Le présent rapport ne contient pas de chapitres sur les politiques et mesures propres au sous-secteur, les différents sous-secteurs étant habituellement régis par des orientations de l'Etat valant pour l'ensemble du secteur manufacturier, même si certaines sont propres à l'industrie alimentaire. Les composantes qu'on retrouve toujours sont les suivantes : utilisation accrue d'intrants nationaux (avec, en parallèle, une politique de développement de la production agricole), multiplication des approvisionnements locaux de denrées alimentaires transformées dans le cadre d'une stratégie visant à satisfaire les besoins essentiels et stimulation des exportations non traditionnelles (de produits transformés, par exemple).

^{3/} Selon le Rapport annuel 1988 de la Banque mondiale, Washington DC, le déficit total des balances des paiements des pays de l'Afrique subsaharienne est passé progressivement de 4,2 à 10,8 milliards de dollars depuis 1985.

En ce qui concerne le dernier aspect, les gouvernements autorisent souvent les exportateurs à conserver un certain pourcentage de leurs recettes d'exportation. Les études par pays sur la réhabilitation du sous-secteur faisaient référence à des mesures propres aux différents sous-secteurs mais qui s'inscrivaient en fait dans des politiques de portée plus large intéressant l'ensemble du secteur ou de l'économie. Donnons-en quelques exemples :

- Le Gouvernement tanzanien s'est engagé à améliorer les normes nutritionnelles nationales et à réduire le gaspillage de fruits, et c'est pourquoi la mise en conserve est considérée comme un objectif prioritaire dans l'industrie alimentaire.
- Toujours pour améliorer les normes nutritionnelles, le Gouvernement tanzanien cherche à développer la consommation de lait, d'oeufs et de viande et il encourage donc la production d'aliments pour animaux.
- Le Gouvernement libérien encourage les entreprises libériennes du sous-secteur de la transformation du bois à se regrouper au sein d'une association professionnelle : La Liberian Wood and Carpentry Industry Association (LWCIA). Le principal objectif de l'Organisation, qui bénéficie d'un appui du gouvernement et de l'étranger, est de développer une transformation plus poussée.
- Le Gouvernement libérien a décidé, par ailleurs, de réduire les droits de douane sur les céréales et l'huile végétale importées afin d'améliorer l'approvisionnement en intrants de l'agro-alimentaire, dans l'incapacité de satisfaire les besoins du marché national.
- En Angola, les fabricants de sacs en plastique n'acquittent que 50 % de droits sur le plastique importé. Cette exemption partielle s'applique depuis 1975. On estime toutefois que le réexamen des politiques tarifaires aboutira à la suppression des subventions, la logique du programme actuel de restructuration économique et financière (SEF).
- En Zambie, le gouvernement a lancé un vaste programme dont l'objectif est la levée du contrôle des prix. Il en a exclu certaines denrées sensibles telles que l'huile de cuisine, pour ne pas amputer les recettes de l'industrie du raffinage.

CHAPITRE 2

TRANSFORMATION DE LA VIANDE ET DU POISSON

2.1 Caractéristiques du sous-secteur

2.1.1 Intrants

Le sous-secteur a été analysé en Angola, au Libéria et en Zambie, mais pas au Maroc et en Tanzanie. Dans les trois premiers pays, il est dominé par les produits suivants : viande de boeuf, de porc et de volaille et quelques espèces de poissons de mer et de crustacés. Des poissons sont pêchés dans les eaux intérieures en Zambie, mais il ne semble pas, d'après les données disponibles, qu'ils soient transformés. Dans les trois pays étudiés, le sous-secteur s'approvisionne, pour l'essentiel, auprès des sous-secteurs traditionnels de l'élevage et de la pêche.

En Angola, le sous-secteur de la transformation de la viande a été coupé de ses sources d'approvisionnement par la guerre, à l'origine d'un exode massif des communautés d'agriculteurs et de la destruction de la majeure partie des réseaux routier et ferroviaire. Les répercussions de la guerre sur le sous-secteur sont évidentes lorsqu'on considère les statistiques du Ministère de la planification, selon lesquelles le tonnage des animaux abattus est passé de 24 500 tonnes en 1973 à 3 700 en 1985. Dans le cadre du programme national de recherche halieutique, on a mis au point une méthode pour remplacer le boeuf et le porc par du poisson pour la production de saucisses.

La pénurie de viande de boeuf et de porc a contraint nombre d'unités de transformation à fermer leurs portes ou à remplacer la viande par du poisson. L'entreprise Comercio & Industria de Huila ne produit plus désormais que des fruits en boîte. Les deux principales entreprises de production de viande encore en activité sont Fabrica de Alimentados (FAL), à Luanda, et BUCACO, à Huambo. Depuis une dizaine d'années, le FAL fabrique des produits à base de poisson tandis que BUCACO utilise des porcs sauvages, matière première dont les approvisionnements sont, par définition, irréguliers et parfois, quand les possibilités le permettent, des porcs importés.

Or, il semble qu'il existe dans les nombreux marchés qui entourent Luanda beaucoup de poisson frais vendu aux prix du marché parallèle (5 à 6 000 kwanzas le kilo en septembre 1988). On trouve aussi à Luanda du poisson fumé, que les pêcheurs locaux sèchent en plein air le long des routes.

Au Libéria, la production intensive et sa transformation dans les centres urbains se développent lentement, en partie parce que la production et la transformation du poisson, principale source de protéines pour la population urbaine, constituent depuis longtemps une tradition. Toutefois, depuis 1980, le secteur moderne de la transformation du poisson est quasiment paralysé en raison de la mauvaise gestion de la principale entreprise du secteur (Mesurado Fishing Complex).

Les unités de transformation de la viande n'ont pas pu prendre la relève. Le cheptel traditionnel est limité. Le Ministère de l'agriculture l'évaluait en 1987-1988 à 260 000 têtes seulement, dont 50 % de caprins, 23 % d'ovins, 21 % de porcins et 6 % de bovins. Le Ministère évaluait d'autre part, à 800 000 le nombre des volailles dans les exploitations traditionnelles (95 % de poulets et 5 % de canards). En se fondant sur des taux d'enlèvement de 10 % pour les bovins, de 75 % pour les porcins, les caprins et les ovins, et de 100 % pour la volaille, et sur les poids carcasse moyens en vigueur, on

peut tabler sur des approvisionnements d'à peine 4 150 tonnes d'équivalent viande actuellement, soit, pour une population évaluée à 2,29 millions d'habitants en 1987-1988, une consommation annuelle moyenne d'environ 1,8 kg de viande de bétail traditionnel local. A de rares exceptions près, la viande produite dans les exploitations traditionnelles est consommée dans les villages.

En 1979 et 1980, années record, l'élevage industriel avicole et porcin a permis de fournir 2 200 tonnes supplémentaires de viande chaque année. Le sous-secteur de la transformation de la viande de volaille paraissait alors le plus prometteur, mais la plupart des unités d'abattage intégrées exploitées à l'époque ont été fermées depuis. La branche industrielle se réduit désormais à deux unités relativement grandes et à 30 petites exploitations, qui vendent l'essentiel de leur production sur pied. En général, seule une petite partie de la capacité est utilisée et la production d'oeufs l'emporte sur l'abattage. Ces producteurs locaux ne peuvent satisfaire les besoins en viande et produits carnés des citadins. En 1982-1985, les importations annuelles de viande, limitées par la pénurie de devises ont été en moyenne de 215 tonnes de viande et d'abats comestibles, 3 650 tonnes de viande en conserve et 6 tonnes de poulets. Les statistiques montrent qu'en 1986-1987 les importations ont augmenté, passant à 10 000 tonnes de côtes de porc, 5 400 tonnes de viande de volaille congelée, 12 500 tonnes de boeuf congelé et environ 8 000 tonnes de produits carnés transformés.

En Zambie, le porc est le principal intrant des unités de transformation de viande. Les produits à base de porc, y compris les produits transformés tels que saucisses, cervelas, jambon fumé et bacon, représentent environ 7 % de la consommation de viande nationale. Il s'agit là d'une évolution sur plusieurs années. Les statistiques sur la production de porc sont fragmentaires car elles portent essentiellement sur le secteur traditionnel. Le Rapport annuel sur l'élevage du Ministère de l'agriculture et de l'eau montre que, dans le secteur traditionnel, le nombre des porcs est resté relativement stable entre 1983 et 1986, aux alentours de 170 000 têtes. Selon les estimations du Ministère, dans le secteur industriel, le nombre des truies reproductrices s'est maintenu aux alentours de 5 200. Ce chiffre se répartit comme suit : 200 à 600 dans six grandes exploitations, dont une parapublique, de 50 à 200 dans 10 exploitations moyennes et moins de 50 dans de petites exploitations. Le nombre de ces dernières a diminué dans les années passées.

Les races Large White et Landrace sont les seules races largement représentées dans le secteur industriel, qui est caractérisé par un faible taux de productivité. Le nombre moyen d'animaux abattus par truie chaque année est estimé à 11 et le taux général de conversion des aliments (poids total des aliments consommés sur poids total en carcasse froide parée) à 7,24. De même, pour les porcs de boucherie, le taux de conversion des aliments est estimé à quatre. Ces piètres résultats s'expliquent surtout par des normes de gestion inadaptées, la mauvaise qualité des aliments et l'irrégularité des approvisionnements.

Ces 10 dernières années, différents projets de taille industrielle ont été lancés dans le cadre du Programme de gestion intégrée du cheptel porcin, qui vise à créer des coopératives d'agriculteurs dotées chacune d'une administration chargée de fournir des aliments et d'autres intrants, et d'assurer des prestations en matière de commercialisation et de vulgarisation. Au titre du Programme, deux projets ont été lancés :

1. Un projet financé par Israël dans la Copperbelt. La coopérative créée dans le cadre de ce projet a cessé de fonctionner après le départ des techniciens israéliens.

2. Un projet intégré financé par l'Allemagne à Monze (province méridionale) avec détachement de gestionnaires, de personnel vétérinaire et de vulgarisateurs, et fourniture d'une unité de production d'aliments pour animaux et de nombreux véhicules. Des pénuries de pièces (pour l'unité de production d'aliments et les véhicules) ont entraîné un ralentissement des approvisionnements et le projet a périclité.

Deux autres projets au Programme intégré, lancés à Kumbe (province du Centre) et à Chipata (province orientale) n'ont pas abouti à la création de coopératives. Le Ministère aide des exploitants isolés à acheter des aliments pour animaux et à commercialiser leur production. Le Programme continue d'aider apparemment les éleveurs à se procurer des porcs de meilleure race.

2.1.2 Production et débouchés

En Angola, la capacité totale de transformation des principales entreprises est d'environ 1 000 tonnes. On ne dispose de statistiques détaillées que pour la FAL (Fabrica de Alimentos) établie à Luanda, qui peut produire 465 tonnes de produits transformés par an. En 1987, l'entreprise a produit 45 tonnes de saucisses à base de poisson et 208 tonnes de poisson fumé. Il semble que la FAL ait eu une production moyenne annuelle de poisson fumé de 180 tonnes pendant une certaine partie des années 80. Le marché intérieur a cependant été évalué à 2 400 tonnes par an. Les ventes ont lieu, pour l'essentiel, à l'usine même.

Au Libéria, la transformation de la viande de volaille et d'autres animaux reste actuellement limitée au secteur artisanal. Le tonnage des importations de viande transformée en 1986-1987 (l'exercice budgétaire commençait à l'époque le 1er juillet), soit 8 000 tonnes, donne une idée de la taille du marché intérieur, même s'il faut tenir compte du manque de devises et du commerce non officiel avec les pays limitrophes. La section 2.1.3 donne une idée de la capacité potentielle de l'industrie de transformation de la viande de volaille.

On ne connaît pas la production du sous-secteur en Zambie, mais le chiffre des abattages de porcs en 1986 (30 000 têtes) permet de se faire une idée. Deux entreprises, ZAPP et Twikatane Farm Products, contrôlent environ 80 % du marché. Le rapport de la mission envoyée sur le terrain en Zambie en mai-juin 1988 ^{4/} a conclu, en l'absence de statistiques, que la demande intérieure n'était pas satisfaite.

2.1.3 Répartition géographique

Jusqu'à une période récente, l'insécurité était telle en Angola que les deux régions où sont implantées les unités du sous-secteur pouvaient être considérées comme autonomes. Il semble que la concurrence entre elles n'ait pas repris. Dans ce contexte, tout nouvel investissement doit être viable dans les circonstances présentes, mais aussi lorsque la situation sera normalisée. Un bouleversement des conditions assurant le jeu de la concurrence sera alors inévitable.

Le premier secteur géographique est constitué par Luanda et ses environs où la FAL n'a pas véritablement de concurrent, en particulier pour les saucisses à base de poisson et le poisson fumé. Les autres producteurs sont des pêcheurs locaux qui approvisionnent directement le marché local en poisson frais.

^{4/} Lc. rénovation de l'industrie manufacturière zambienne et plus particulièrement des agro-industries, PPD/R.19, 1988.

Deuxième zone d'implantation des unités de la transformation de la viande et du poisson en Angola : la région du Sud-Ouest et du Sud. PROTEICA, entreprise de transformation de la viande, implantée à Lubango, employait une main-d'oeuvre nombreuse et un équipement obsolète. L'entreprise avait une capacité installée de 7 000 tonnes par an. Elle a toutefois dû fermer ses portes, les éleveurs n'étant plus disposés à vendre leur bétail aux prix officiels. Autre entreprise du sous-secteur implantée dans la région : BUCACO, qui continue de produire une gamme de saucisses et d'autres salaisons. Compte tenu de la gamme de production un peu à part, adaptée au goût portugais, et de l'isolement de la région du fait des hostilités, elle ne concurrence pas la FAL.

On ne dispose pas de données sur la répartition géographique des intrants (bovins, porcins et volailles) du sous-secteur de la transformation de la viande. On l'a déjà vu, les unités de production utilisent en partie des porcs sauvages. La quasi-totalité des unités opérationnelles sont étatisées.

Au Libéria, les exploitants qui pratiquent une agriculture de subsistance sont les principaux propriétaires et éleveurs de bovins, de porcins et de volailles. Seulement une fraction de leur production est mise sur le marché.

Dans la région de Monrovia, l'unité d'accoupage Baker, d'une capacité de production de 24 000 poussins d'un jour par semaine a fermé ses portes en 1980. La ferme d'élevage de poulets de chair de l'entreprise, d'une capacité de production de 500 000 poulets par an, a cessé toute activité en 1984. Dans la région de Gbarnga, l'unité de production de Baker, de même que la station d'accoupage, d'élevage et d'abattage de Sangai, d'une capacité de 1 000 oiseaux par jour, ont fermé en 1980. A Sangai, une unité d'accoupage a été construite, mais jamais mise en service. Seule unité industrielle encore en activité : l'unité d'accoupage Bright de Kakata, qui produit quelque 26 000 oeufs par jour. Une unité de production de poulet de chair est actuellement prévue sur le même site. Toutes les unités de traitement de produits avicoles appartiennent à des propriétaires privés.

En Zambie, on abat et on transforme les porcs dans la région de Lusaka principalement mais aussi dans la Copperbelt. Des épizooties empêchent parfois le transport de porcs et de carcasses de porcs de la province méridionale. Pour la même raison, la province orientale n'approvisionne plus actuellement le reste du pays.

Les trois principaux producteurs sont installés dans les grands centres le long de la ligne de chemin de fer, dans la Copperbelt, à Lusaka et à Livingstone. On l'a vu, les entreprises Zambia Pork Products (ZAPP) et Twikatane Farm Products dominent le marché. La seconde, une société à but non lucratif, gérée par une secte religieuse, est implantée à Lusaka. Sa capacité d'abattage est d'environ 20 porcs par poste. L'unité est approvisionnée par sa porcherie et par d'autres sources qui fournissent aussi la ZAPP. Selon certaines informations, Twikatane prévoit d'implanter une unité d'abattage et de transformation dans la Copperbelt pour approvisionner les régions septentrionales. Le troisième producteur est la Lusaka Cold Storage Ltd., filiale de Galaun Holding Ltd., qui commercialise ses produits sous la marque "Luscold". A l'instar de la ZAPP, cette entreprise achète ses porcs dans un rayon de 50 km autour de Lusaka pour compléter la production de sa petite porcherie.

Kyundu Ranch, à Lusaka, est un petit projet qui pourvoit surtout aux besoins de la communauté étrangère vivant dans la capitale. L'entreprise aurait, semble-t-il, ouvert récemment un petit abattoir à 35 km de Lusaka.

Les autres entreprises d'une certaine taille, présentes dans le sous-secteur des produits porcins, sont les suivantes :

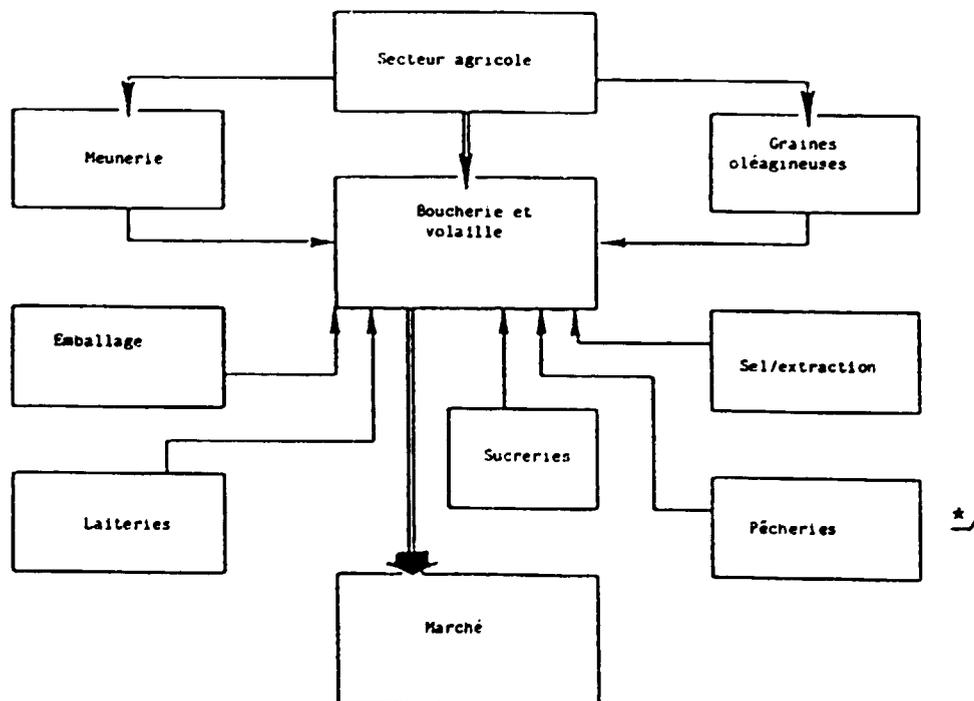
- Buccaneer Products Ltd., Ngwerere, environs de Lusaka
- King Farm Products Ltd., Lusaka
- Mumpilo Products Ltd., Lusaka
- Zambia Cold Storage Ltd., Lusaka
- Lendor Agricultural Products Ltd., Lusaka
- Modern Meat Products, Chingola
- Lyons-Brooke Bond, Ndola
- Copper Harvest Foods, Ltd., Ndola
- Mushima, Kitwe

On estime que Lusaka et sa région assurent près de 90 % de la production actuelle du sous-secteur. La quasi-totalité de la production est le fait d'entreprises privées.

2.1.4 Relations intersectorielles

Nous avons décrit dans les précédentes sections les principales relations intersectorielles en amont du sous-secteur de la transformation de la viande et du poisson avec l'élevage et la pêche. Parmi les autres intrants utilisés par le sous-secteur, il faut citer : les épices, l'huile végétale, le sucre, le sel et les autres agents de conservation, la farine, les légumes, les produits laitiers, les boyaux et les matériaux d'emballage. Les liaisons en aval sont en général des relations avec le consommateur, mais certains produits du sous-secteur sont utilisés comme intrants par d'autres secteurs.

Figure 2.1: Angola - relations intersectorielles avec le sous-secteur de la transformation de la viande et du poisson



Source : Rapport de la mission envoyée sur le terrain en Angola en septembre 1988, Réhabilitation et modernisation de l'industrie manufacturière en Angola, en particulier agro-industries, PPD/R.21, 1988, p. 52.

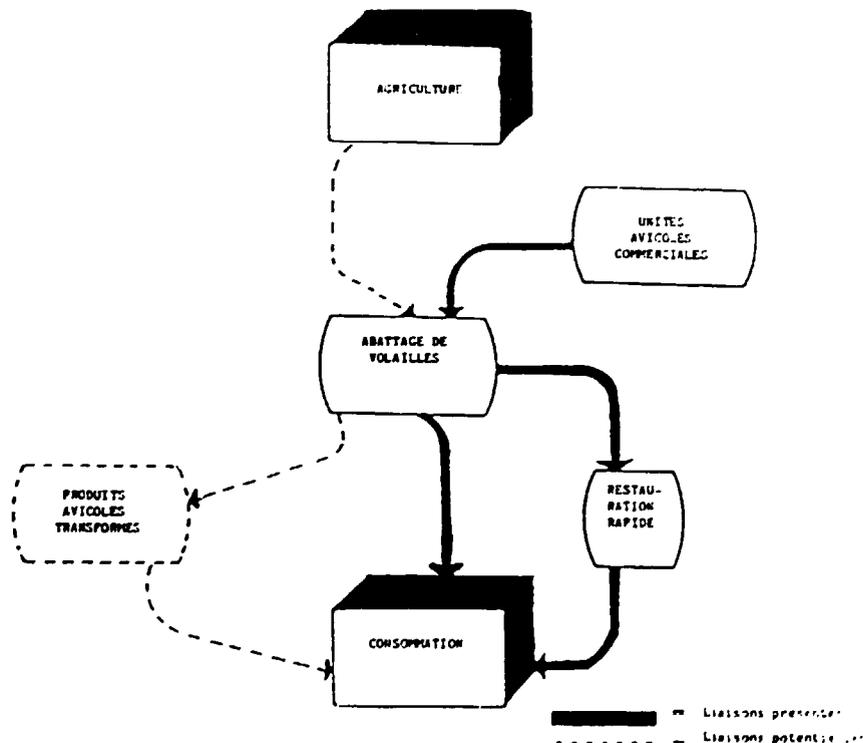
* Ce sous-secteur fournit temporairement de la matière première au sous-secteur considéré en attendant que de la viande et du poisson soient à nouveau disponibles sur le marché angolais.

Ainsi, le secteur des aliments du bétail peut-il utiliser du poisson et de la farine d'os, tandis que le poisson et la viande transformés peuvent servir à la fabrication de soupes en conserve et de repas surgelés. La première formule est un moyen pratique de se rendre moins tributaire des importations quand des solutions locales existent, mais la seconde ne peut avoir à court terme que des applications limitées, compte tenu du niveau des revenus et du degré de développement actuels de l'Afrique subsaharienne.

La figure 2.1 illustre les relations intersectorielles du sous-secteur de la transformation de la viande et du poisson en Angola. La quasi-totalité des intrants nécessaires au sous-secteur peut, en théorie, être assurée par le secteur agricole national et par d'autres branches du secteur manufacturier mais la réalité est tout autre en raison des bouleversements causés par la guerre.

L'économie nationale est actuellement en mesure d'assurer les approvisionnements nécessaires en poisson et une partie des approvisionnements en porc, sel, farine, huile végétale et sucre. Le sous-secteur a un niveau de production tel qu'il peut grosso modo se satisfaire du faible niveau de production des autres intrants. Une autre de ses branches - les abattoirs - fournit des boyaux, mais il n'existe ni boyaux synthétiques, ni épices, ni émulsifiants, ni agents de conservation. Le faible volume d'intrants importés qu'il requiert est largement assuré. Une part importante des ventes ayant lieu à l'usine même, la pénurie de matériaux d'emballage ne pose pas véritablement de difficultés. Les relations en aval sont essentiellement des relations avec le consommateur.

Figure 2.2.: Libéria - relations intersectorielles dans le sous-secteur de la transformation des produits avicoles



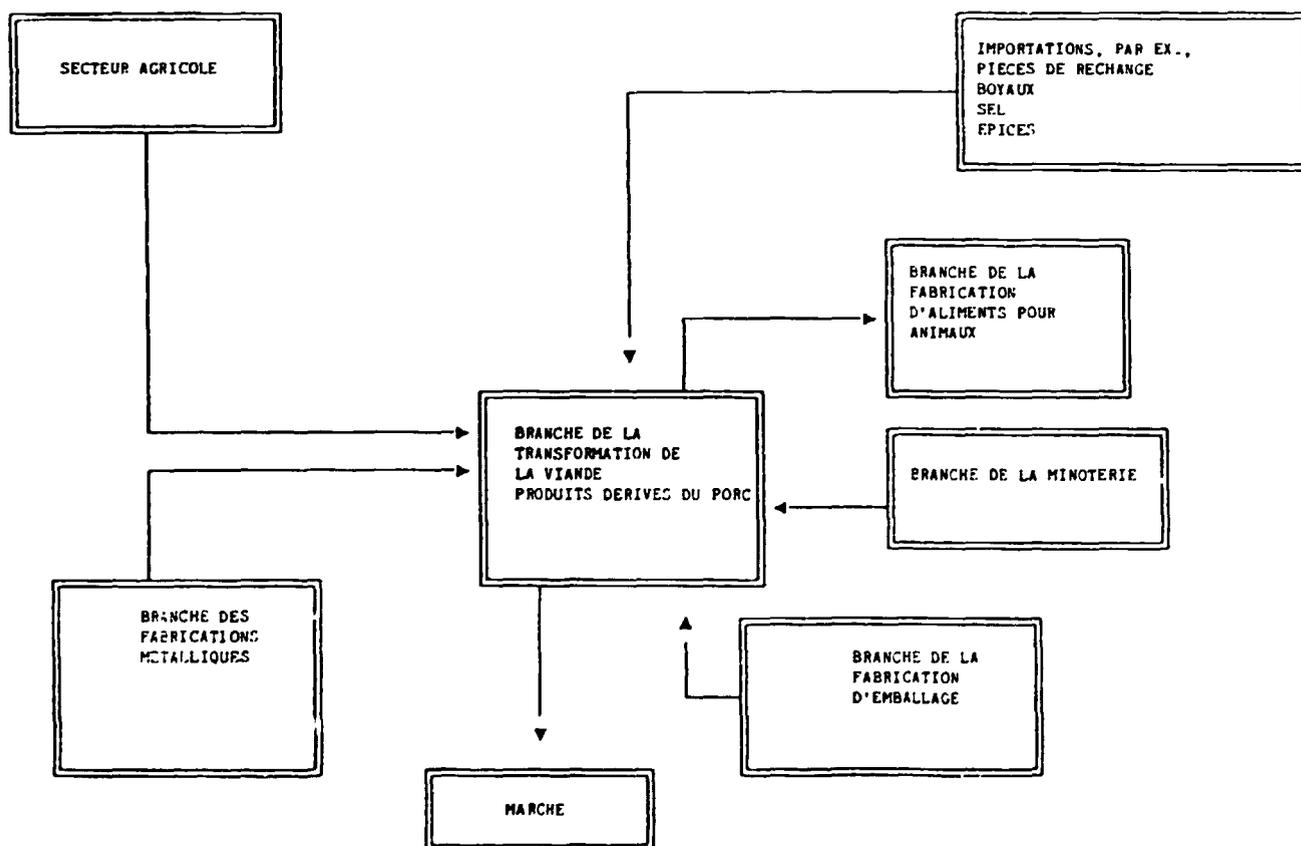
Source : Rapport de la mission de l'ONUDI envoyée sur le terrain au Libéria en janvier-février 1989, La revitalisation des industries manufacturières du Libéria, en particulier des industries agro-alimentaires, PPD/R.23, 1989, p. 72.

La figure 2.2 montre les relations intersectorielles en amont et en aval dans le sous-secteur de l'abattage de volailles au Libéria. La seule entreprise industrielle du sous-secteur n'est pas opérationnelle actuellement. Les relations en amont ont lieu avec les élevages avicoles industriels et des liens directs existent avec le secteur agricole national. A long terme, il faut s'attendre à ce que les volailles - vendues actuellement vivantes - soient de plus en plus commercialisées parées. Pour l'heure, il est probable que le sous-secteur de l'abattage traitera des poulets à rôtir et des poules pondeuses réformées dans des unités avicoles de taille moyenne ou de petite taille intégrées dans des exploitations agricoles.

Le sous-secteur devrait rester relativement indépendant d'autres branches du secteur manufacturier, puisqu'il consistera essentiellement en trois types d'opérations : abattage, surgélation et emballage. Il pourrait utiliser du papier de fabrication locale, compte tenu des ressources forestières du pays et du plastique fabriqué localement pour les opérations d'emballage, à condition que les produits soient adaptés à ses besoins spécifiques. Les relations en aval ont lieu directement avec le consommateur et avec les entreprises de restauration (sous-secteur restauration rapide à la figure 2.2). La fourniture d'abats aux unités de production d'aliments pour animaux, partiellement intégrées au sous-secteur, pourrait constituer une nouvelle relation intersectorielle.

La figure 2.3 indique les principales relations du sous-secteur de la transformation de la viande en Zambie.

Figure 2.3.: Zambie - relations intersectorielles du sous-secteur de transformation de la viande



Source : Rapport de la mission de l'ONUDI envoyée sur le terrain en Zambie en mai-juin 1988, La rénovation de l'industrie manufacturière zambienne et plus particulièrement des agro-industries, PPD/R.19, 1988, p. 26.

Outre de la viande, le sous-secteur produit du sel, de la farine, de la poudre de lait, du riz, des boyaux et des sacs. De petites quantités de boyaux, de sel et d'épices doivent être importées. Le sous-secteur, comme d'autres en Zambie, rencontre des difficultés dues à la pénurie de devises, mais ses besoins de produits importés étant limités, elles ne semblent pas insurmontables. Comme dans les autres pays étudiés, la difficulté d'obtenir régulièrement des devises perturbe la bonne marche du secteur lorsque des pièces de rechange sont nécessaires. Les relations en aval sont des relations avec le consommateur et avec le secteur de la transformation des aliments pour animaux, qui utilise des abats comme intrants.

2.2 Principales difficultés et contraintes

Parmi les obstacles au développement du sous-secteur communs à tous les pays étudiés, on peut citer le manque de matières premières et de pièces détachées. Le deuxième type de pénurie tient généralement à un manque de devises, les pièces détachées devant presque systématiquement être importées. Ce même obstacle, souvent conjugué avec un trop faible niveau de production agricole, explique l'insuffisance des approvisionnements en matières premières.

En Angola, le principal problème qui se pose est la grave pénurie de porcins et de bovins. Cette situation est due pour beaucoup à la poursuite de la guerre qui a empêché l'élevage dans de nombreuses régions et sérieusement perturbé les communications entre les régions productrices et les régions peuplées où sont concentrés fabricants et consommateurs. Certaines régions du centre du pays disposent par contre d'animaux en surnombre. Cet excédent n'est cependant pas commercialisé en raison des problèmes de transport mais aussi parce que les acheteurs potentiels ne peuvent les échanger contre des produits intéressants - et encore moins contre de l'argent.

Les approvisionnements en viande de porc ont, eux aussi, été limités par de fréquentes épidémies de peste porcine, attribuée au non-respect des règles d'hygiène dans les abattoirs publics. Autre difficulté : les fréquentes coupures de courant à cause desquelles, non seulement les produits et les intrants stockés dans les chambres froides, mais les installations elles-mêmes s'abîment, les fortes variations de température provoquant des fissures dans les murs. De plus, certaines opérations de production requièrent une procédure de redémarrage longue et complexe même après une coupure de courte durée. Il faut donc prévoir des groupes électrogènes diesel qui doivent, eux aussi, être importés.

En outre, le sous-secteur est confronté à un grave problème de "fauche". L'argent ne permet pas d'acheter grand-chose car les biens de consommation disponibles sont rares et les vols de matières premières, emballages, pièces de rechange et produits finis, qui sont donc volés sur une grande échelle, servent de monnaie d'échange. Une unité de production signale ainsi ne recevoir en moyenne que 45 % des quantités de poisson qui lui sont facturées. Il n'est pas rare que des usines voient disparaître jusqu'à 35 % de leurs stocks.

Au Libéria, plusieurs entreprises d'abattage et de transformation de la viande de volaille ont fermé après 1982-1983 à cause d'une mauvaise gestion, d'un fonds de roulement insuffisant, d'approvisionnements en aliments irréguliers et d'une difficulté d'obtenir des crédits. Les entreprises encore en activité ont d'énormes difficultés à importer les matières premières essentielles dont elles ont besoin (aliments, poussins d'un jour, emballages et pièces de rechange) en raison de la pénurie de devises.

Jusqu'en 1981, le sous-secteur était protégé, l'importation de poulets étant interdite. La libération ultérieure des importations l'a exposé à la concurrence des poulets européens très bon marché et nombre d'entreprises avicoles ont dû mettre la clé sous la porte. Les autres restent confrontées à d'énormes difficultés. Les producteurs privés travaillent de plus en plus sous contrat avec des unités locales de production d'aliments et créent des unités d'accoupage dans l'espoir de réduire leurs importations d'intrants. Ils ont toutefois du mal à obtenir des prêts à des conditions acceptables.

En Zambie, le sous-secteur de la transformation des produits du porc doit faire face à un manque d'animaux prêts à abattre et, dans une moindre mesure, à une pénurie de pièces à cause de laquelle des équipements indispensables ne peuvent être réparés. Ces deux types de difficultés expliquent pourquoi certaines entreprises font état d'un taux d'utilisation de la capacité installée si faible. Sur un marché actuellement dominé par les vendeurs, la viande trouve aisément preneur mais il faut prévoir de nouvelles installations de stockage, du matériel et des installations d'emballage pour accroître sensiblement la production de viande de porc.

CHAPITRE 3

TRANSFORMATION DES FRUITS ET LEGUMES

3.1 Caractéristiques du sous-secteur

3.1.1 Intrants

Le sous-secteur a été étudié au Maroc et en Tanzanie mais ni en Angola, ni au Libéria, ni en Zambie. Au Maroc, en raison de la variété des climats, de la topographie et des sols dans les différentes régions, et du degré d'intégration poussé - par rapport à la plupart des autres pays africains - qui caractérise le secteur économique moderne, la gamme des produits offerts à la vente est très large. A titre d'exemple, Marrakech est un important centre de transformation des abricots et des olives (75 et 69 % de la capacité nationale respectivement). A Larache, 58 % de la production nationale de tomates est mise en conserve ou transformée en concentré. Casablanca est le principal centre marocain de production de concentrés de légumes et de jus de fruits (50 % de la capacité nationale). Le sous-secteur n'utilise qu'une partie de la matière première disponible, le producteur ayant souvent avantage à vendre directement ses fruits et légumes au consommateur. Il transforme toutefois une large gamme de produits alimentaires et il est une source importante de recettes d'exportation.

Le sous-secteur achète généralement les intrants qui lui sont nécessaires sur le marché, soit directement aux producteurs (souvent sous contrat) soit à des intermédiaires, surtout dans les grands centres urbains tels que Fez et Casablanca. Toutefois, les produits qui s'abîment rapidement (raisins et champignons, par exemple) ou qui doivent être frais (épinards notamment), sont en principe achetés directement à l'agriculteur. A la fin des années 80, le secteur agro-industriel intégré ne représentait que 10 % des quantités transformées.

Les principaux intrants utilisés par le sous-secteur sont les suivants : agrumes, olives, tomates, abricots, haricots verts, concombres et dattes. Seule la tomate fait l'objet d'une production intégrée relativement importante : 42 % des quantités utilisées par les unités de transformation en 1984-1985. Exception faite des dattes, produites dans les oasis, la majorité des intrants est cultivée dans le Nord-Ouest. Bien que le secteur agricole soit capable de produire des intrants de qualité, le sous-secteur a parfois des difficultés à obtenir assez de produits pour la raison déjà indiquée : les exploitants ont intérêt à vendre directement au consommateur. Autres difficultés rencontrées par les entreprises de transformation : le caractère saisonnier de la production et le manque de diversification.

En Tanzanie, le sous-secteur de la transformation des fruits et légumes est dominé par les exploitants pratiquant une agriculture de subsistance sur quelques hectares seulement. Les cultures à grande échelle sont rares et la culture industrielle sous contrat très peu répandue. Aucune des unités du sous-secteur ne possède en propre de larges superficies capables de lui assurer un approvisionnement de base.

En dehors de quelques pénuries occasionnelles, les approvisionnements saisonniers en fruits (oranges, mangues, ananas, fruits de la passion et tomates notamment) sont en général satisfaisants. La difficulté pour les unités de transformation est de pouvoir être régulièrement approvisionnées en fruits non abîmés. Les camions sont en nombre insuffisant et aucun n'est réfrigéré ni aménagé pour le transport de fruits. Les routes locales sont en

très mauvais état, ce qui peut porter à deux journées parfois la durée du transport entre le lieu de production et l'usine et abîmer les fruits (on signale jusqu'à 50 % de pertes dans des cas extrêmes).

3.1.2 Production et débouchés

Au Maroc, la capacité de production du sous-secteur s'élevait à 773 284 tonnes en 1984. En raison surtout du caractère saisonnier des intrants, le taux moyen d'utilisation de cette capacité n'était cependant que de 60 % en moyenne. Depuis les années 70, le Maroc a beaucoup accru ses exportations de produits de fruits et de légumes transformés, qui représentent actuellement un tiers environ de ses exportations de denrées alimentaires. Le tableau 3.1 montre les principales exportations du sous-secteur, en quantités (tonnes) et en valeur (dirhams). La France constitue le premier marché d'exportation, le reste de la production exportée étant expédiée pour l'essentiel d'autres pays membres de la CEE. Les débouchés nationaux du sous-secteur sont relativement limités, les consommateurs locaux préférant généralement les produits frais.

Tableau 3.1: Maroc - exportations de fruits et de légumes transformés

	Janvier-septembre 1987		Janvier-septembre 1988	
	(tonnes)	(1 000 dirhams)	(tonnes)	(1 000 dirhams)
Légumes en conserve	40 300	373 060	42 110	410 785
Jus de fruits et de légumes	8 523	77 569	21 414	316 222
Conserves de fruits/confitures	10 572	91 326	9 472	69 497
Autres produits de fruits et de légumes	153 437	781 724	141 546	716 549

Source : Banque marocaine du commerce extérieur.

L'exemple du Maroc n'est pas représentatif de l'Afrique, encore qu'une évolution soit perceptible dans certains pays du continent. Ce sont les produits agricoles (café, cacao et thé essentiellement) qui génèrent la majeure partie des recettes d'exportation dans la plupart des pays africains mais les produits subissent en général une première transformation. Fruits et légumes sont consommés sur place, la production étant souvent insuffisante pour satisfaire la demande. Toutefois, depuis le milieu des années 80, l'horticulture a connu un développement rapide dans plusieurs pays et il n'est plus rare désormais de trouver des fruits et des légumes exotiques du Kenya, du Nigéria ou de la Zambie aux étals des supermarchés occidentaux. On estime généralement au Kenya que les produits horticoles vont remplacer le café comme premier produit d'exportation d'ici la fin du siècle. Au stade suivant de son développement sur le modèle marocain, le sous-secteur fabrique des conserves, des confitures, des chutneys, des boissons aux fruits, des variantes et d'autres produits d'exportation.

Les statistiques sur les productions du sous-secteur des fruits et légumes en Tanzanie sont rares. On sait que les pénuries de pièces de rechange et les pertes après récolte limitent la production. Des études ont démontré qu'il existait une demande à l'exportation pour les fruits transformés tanzaniens mais cette demande potentielle ne peut devenir réalité que si la qualité des produits et des emballages, et la fiabilité des approvisionnements s'améliorent.

3.1.3 Répartition géographique

Le sous-secteur des conserves de fruits et légumes au Maroc composait, en 1985, 85 unités industrielles privées, implantées pour la plupart le long de la côte Atlantique, au coeur ou à proximité des grands centres urbains de l'intérieur. Nombre d'entre elles sont situées non loin d'un port, le sous-secteur étant tributaire des marchés d'exportation, exception faite des condiments, qui sont également vendus en vrac sur le marché intérieur. Les produits du sous-secteur sont les suivants :

- condiments
- légumes en conserve
- fruits en conserve
- fruits et légumes congelés et surgelés
- jus de fruits et de légumes
- fruits et légumes secs et déshydratés

Comme le montre le tableau 3.2, Marrakech est le premier centre de production avec 26 unités, suivi de Casablanca (13 unités). Les provinces de Fez et d'Agadir comptent chacune 10 unités. Mesurée d'après la capacité de mise en conserve, la répartition entre les provinces présente une structure toute différente. Si on divise la capacité totale du sous-secteur (773 284 tonnes) par le nombre d'entreprises, on obtient une capacité unitaire moyenne d'environ 9 000 tonnes. Casablanca, Marrakech et Larache (cette dernière ville est le premier centre national pour les conserves de tomates) représentent 33, 17 et 13 % respectivement de la capacité nationale de mise en conserve avec des moyennes de capacité par unité de 19 000, 5 200 et 81 000 tonnes respectivement.

Tableau 3.2: Maroc - répartition géographique des conserveries

Province	Nombre d'unités	Produits
Larache	5	Légumes et condiments
Kenitra	3	Haricots verts, agrumes
Casablanca	13	Condiments, légumes, agrumes et fruits
Mohammedia	1	Légumes
Rabat	1	Légumes
Agadir	10	Tomates, fruits, cornichons, caroubes, amandes amères
Taroudant	1	Jus de légumes, tomates
Fez	10	Olives, câpres, fruits
Meknès	5	Olives, légumes, fruits, cornichons
Marrakech	26	Condiments, piments, fruits, caroubes
El Kelaa	2	Fruits, olives, piments
Safi	3	Fruits, légumes
Sidi Kacem	1	Olives
Oujda	3	Légumes, fruits, fruits secs et déshydratés
Khemisset	1	Pruneaux et raisins secs
Total	85	

Source : Ministère de l'agriculture, Situation de secteur des conserves végétales, septembre 1988.

Toutes les unités recensées appartiennent, semble-t-il, à des entreprises privées.

Les palmiers-dattiers sont surtout cultivés dans les régions de Ouarzazate et Errachidia, où des unités de transformation de dattes se sont installées. Dans ces deux régions - celle d'Errachidia surtout - on estime que les rendements et la production ont diminué d'environ 50 % depuis la fin des années 60 à cause de maladies et pour d'autres raisons.

Le sous-secteur du traitement des dattes connaît de graves difficultés dans ces deux régions de vallées. L'entreprise Dattes de Zagora, implantée dans la région de Ouarzazate en 1981, a échoué dans ses efforts au bout de deux ans, en dépit de l'appui accordé par l'ONUDI aux stades de la planification, des études de faisabilité et de la mise en service de l'unité. Depuis, l'usine a fonctionné par intermittence et elle est maintenant en veilleuse. Dans la région de Errachidia, une autre unité de traitement a été mise en service en 1977 mais elle a fermé ses portes en 1983 sous le poids des difficultés techniques, commerciales et financières. Des efforts sont à présent faits pour la remettre en activité. En dehors de ces entreprises, nombre de petits exploitants, implantés dans les zones de production et de transformation, traitent eux-mêmes les dattes selon des méthodes traditionnelles.

La mission de l'ONUDI a identifié 7 des 26 entreprises de transformation de fruits officiellement répertoriées en Tanzanie. Trois sont implantées à Dar-es-Salaam, une à Korogwe, à quelque 290 km au nord, et une cinquième à Dabaga, à 500 km au sud-ouest. La mission a par ailleurs identifié une petite unité à Mbeya, dans l'extrême sud-ouest du pays, fermée il y a quelques années, et une unité à Zanzibar, installée en 1981 mais qui n'a jamais fonctionné.

Sur les 26 unités de production censées opérer en Tanzanie, dont beaucoup ne fonctionnent pas, six sont répertoriées comme entreprises publiques; les autres sont des entreprises privées.

3.1.4 Relations intersectorielles

Au Maroc, le sous-secteur entretient avec d'autres secteurs des relations étroites, qui pourraient cependant être renforcées. Le secteur manufacturier national dispose d'importantes quantités de matières premières et fabrique certains produits intermédiaires tels que le sucre et quelques agents de conservation. Comme l'indique la figure 3.1, certains matériaux d'emballage sont produits localement. Dans ce domaine, le secteur est toutefois davantage dépendant des importations puisque les boîtes métalliques et les bocaux en verre, par exemple, sont souvent importés.

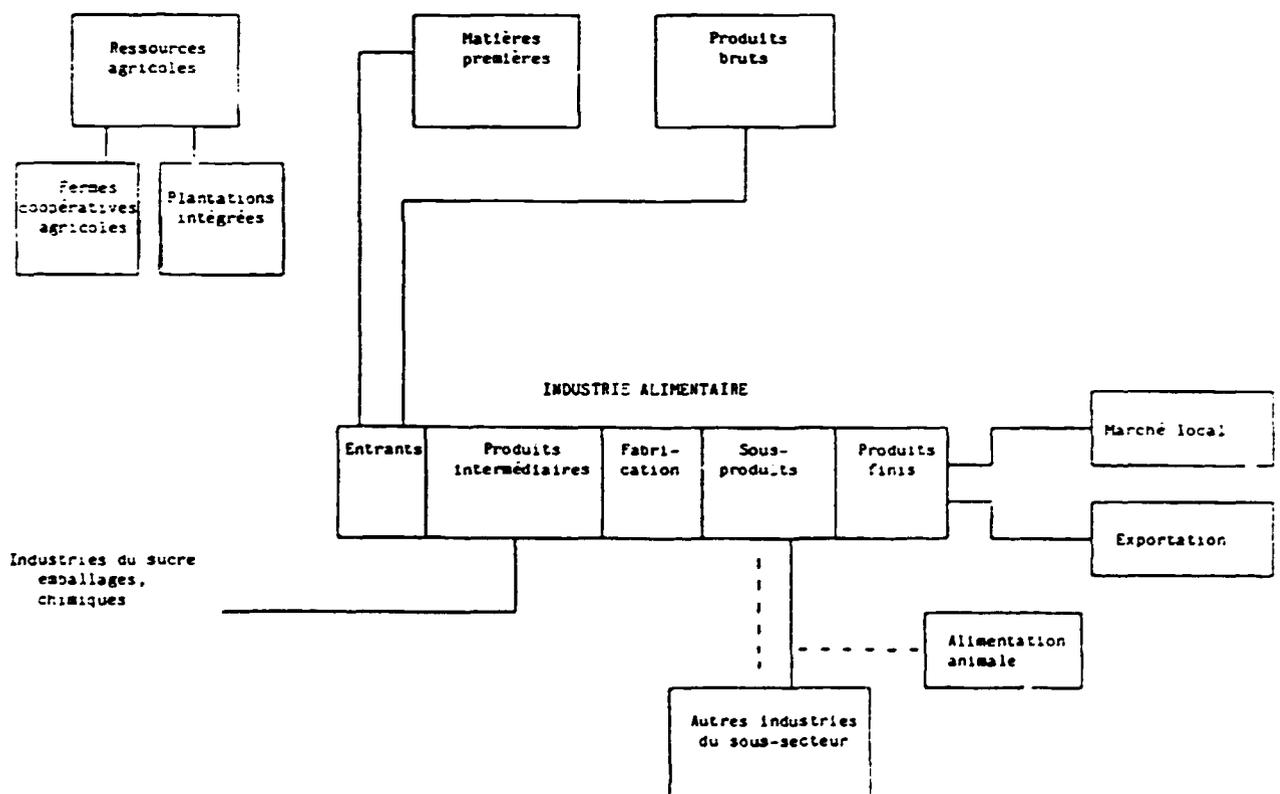
Les relations en amont sont plus souvent des relations avec le consommateur (marocain et étranger). Certains produits servent d'intrants à d'autres industries, souvent au sein du sous-secteur lui-même. Tel est notamment le cas pour la purée de tomates et les condiments; au contraire, les jus de fruits et les fruits secs sont utilisés par d'autres sous-secteurs de l'industrie alimentaire. Autre relation digne d'attention : celle qui pourrait être établie avec le sous-secteur des aliments pour animaux. Les gaspillages sont monnaie courante dans le sous-secteur et les possibilités de recyclage encore à peine exploitées. Ainsi, les déchets végétaux pourraient-ils être utilisés pour nourrir les animaux.

En Tanzanie, le sous-secteur de la transformation des fruits et légumes a des relations en amont avec le secteur agricole national et avec le sous-secteur de l'emballage. La culture fruitière à l'échelle industrielle n'existe que de façon très limitée et les unités de transformation sont donc presque entièrement tributaires de tous petits exploitants pour leurs

approvisionnement en matières premières. Durant la basse saison, elles doivent recourir à l'importation. Certains composants - agents de conservation notamment - sont importés en totalité, comme l'indique la figure 3.2.

Le pays ne compte qu'un fournisseur de boîtes métalliques et un seul fabricant de bocaux de verre, mais aucun d'eux ne peut satisfaire la demande durant la pleine saison. C'est ainsi que les bouteilles pour sirops et sauces doivent être achetées au moins six mois à l'avance. En outre, la qualité des boîtes laisse à désirer et il n'existe pas pour les bouteilles en verre requises par l'Office tanzanien de normalisation des bouchons de sécurité refermables de fabrication locale. Les capsules utilisées pour la bière et les boissons non alcoolisées ne sont pas adaptées pour les sirops et les sauces. Les unités de production utilisent donc de plus en plus des bouteilles en plastique moulé fabriquées à partir de granulés importés et munies de capsules en aluminium importées vissables ou de couvercles en plastique rabattables de fabrication locale. Le carton est souvent cher et de mauvaise qualité. La mauvaise qualité des matériaux d'emballage gêne considérablement le sous-secteur à l'exportation.

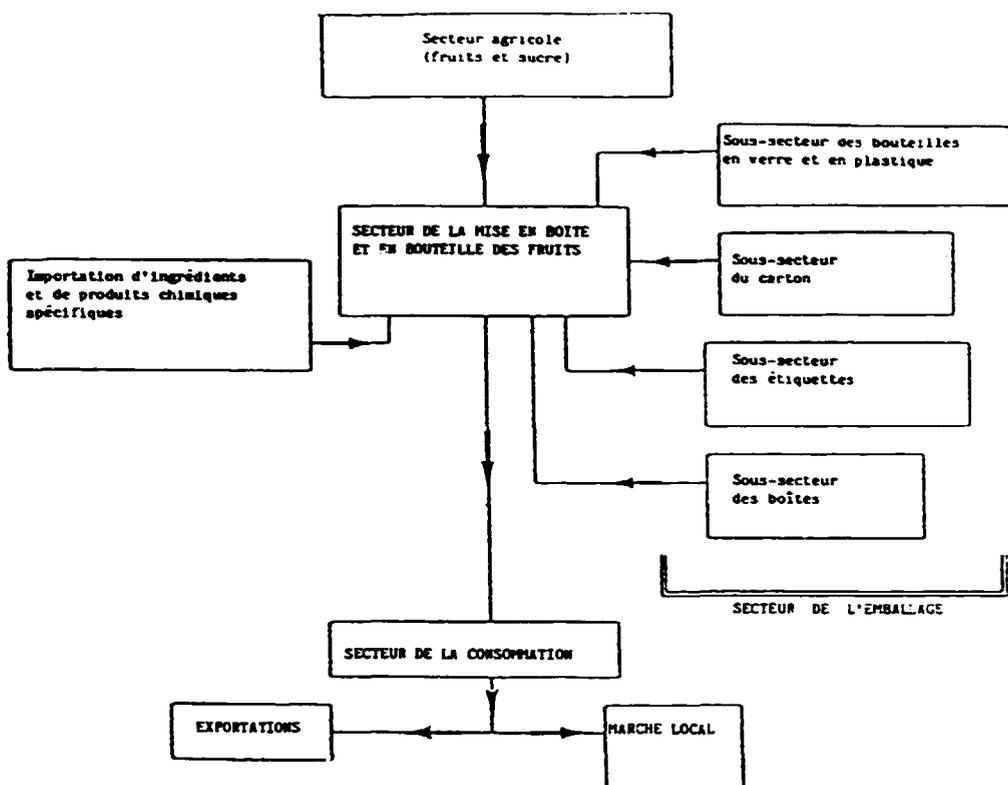
Figure 3.1: Maroc - relations intersectorielles du sous-secteur



- - - - - absence de relations

Source : Rapport de la mission de l'ONUDI envoyée sur le terrain au Maroc en mars 1989, Modernisation et Restructuration des Industries Manufacturières du Maroc, en particulier des Industries agro-alimentaires, PPD/R.27, 1989, p. 48.

Figure 3.2: Tanzanie - relations au sein du sous-secteur



Source : Rapport de la mission de l'ONUDI envoyée sur le terrain en Tanzanie en février-mars 1988. La revitalisation des industries manufacturières de Tanzanie, en particulier des industries agro-alimentaires, PPD/R.26, 1988, p. 49.

3.2 Principales difficultés et contraintes

Au Maroc, le sous-secteur connaît des difficultés à plusieurs niveaux : intrants, production, structure des coûts et des prix, et marchés. Avec la libération des prix agricoles, le producteur peut vendre sa production à l'industrie alimentaire ou sur le marché libre. La concurrence entre le sous-secteur et les négociants pour l'achat de la matière première a entraîné une spéculation sur les prix et a donc eu un effet sur la structure des coûts des produits. En ce qui concerne la production elle-même, la principale difficulté tient au retard de la technologie et des lignes de production par rapport aux normes internationales. En outre, à cause du caractère saisonnier de la production agricole, le taux d'utilisation de la capacité installée est à peine de 60 %.

En ce qui concerne les prix, les coûts de certains légumes en conserve sont trop élevés, notamment à cause du prix des emballages. Les possibilités d'exportation sont limitées d'autant. Le marché européen joue un rôle essentiel pour le sous-secteur car, nous l'avons signalé, les familles marocaines consomment généralement des produits frais. L'industrie de la conserve n'a pas fait d'efforts pour mettre au point de nouveaux produits; cette lacune pourrait coûter cher en termes de recettes à l'exportation; la concurrence d'autres pays méditerranéens devrait en effet s'intensifier dans le sous-secteur.

En Tanzanie, les principales difficultés tiennent au manque de qualité, à l'irrégularité des approvisionnements et aux prix élevés des matériaux d'emballage de base (boîtes et couvercles, bouteilles en verre et en plastique, capsules et étiquettes). Les cartons posent les mêmes problèmes. Aucune des unités de transformation ne dispose d'installation de stockage à froid, pourtant indispensables, compte tenu de l'irrégularité des approvisionnements. La pénurie de devises limite considérablement les importations d'intrants impossibles à obtenir autrement : agents de conservation, agents analytiques de réaction nécessaires au contrôle de la qualité, granulés en plastique nécessaires à la fabrication des bouteilles et des capsules, produits chimiques nécessaires au traitement de l'eau de la chaudière et pièces détachées pour équipement mécanique.

A cela s'ajoutent une pénurie de personnel de gestion et de cadres en général (comptables, techniciens, ingénieurs et chimistes) formés et qualifiés et un manque de moyens de formation.

On note aussi une grave pénurie de sucre biraffiné, produit nécessaire pour la conservation et dont on a signalé que la production pourrait être totalement interrompue. Pour satisfaire aux normes, les entreprises devraient alors importer du sucre blanc. Elles pourraient employer du sucre n'ayant subi qu'un seul raffinage, mais ce produit fait lui aussi défaut.

CHAPITRE 4

FABRICATION D'ALIMENTS POUR ANIMAUX

4.1 Caractéristiques du sous-secteur

4.1.1 Intrants

Ce secteur a été étudié au Libéria, en Tanzanie et en Zambie, mais ni en Angola ni au Maroc. Il emploie une grande variété d'intrants, y compris céréales et son, tourteaux d'oléagineux, farine de poisson et d'os, déchets, sel et autres minéraux. La plupart des intrants pourrait être achetée sur place mais à cause de la situation du secteur agricole et des industries situées en amont, le sous-secteur doit faire longuement appel aux importations. Dans les trois pays étudiés, il importe les vitamines indispensables dont il a besoin.

Au Libéria, le sous-secteur est très tributaire de l'étranger pour ses principales matières premières (maïs, tourteaux de soja, farine de poisson et concentrés). Entre 1981 et 1984, 20 % de la demande nationale était satisfaite par les producteurs locaux d'aliments pour animaux, qui importaient 80 % de leurs intrants. Or, la dernière unité de production a fermé ses portes en 1984 et, depuis, le pays est presque totalement tributaire des importations.

L'entreprise Bright qui, comme on l'a vu au chapitre 2, exploite à Kakata une unité avicole, devait inaugurer fin 1989 une unité de production d'aliments, Bright Feed Mill. Elle prévoit d'utiliser du maïs importé dans un premier temps, mais pense travailler ensuite sous contrat de longue durée avec des exploitants locaux selon des modalités qui n'ont pas été spécifiées. On ne dispose pas d'informations sur la production de maïs.

Des déchets, des granulés ou de la farine de manioc pourraient remplacer les céréales importées et autres aliments de lest dans une proportion proche de 25 % pour les pondeuses et 10 % pour les poulets à rôtir. Le son de riz pourrait aussi être employé comme intrant. La production de riz a atteint 288 000 tonnes en 1988 et les importations de cette céréale 85 000 tonnes en 1985. La plus grande part du riz est moulue dans les villages et le son donné aux animaux. Il faudrait toutefois récupérer le son du riz usiné industriellement pour lui faire subir un traitement supplémentaire. Autres intrants potentiels disponibles sur place : les graines de légumineuses, les sous-produits des abattoirs et la farine de poisson.

En Tanzanie, le sous-secteur trouve localement la plupart des intrants dont il a besoin (maïs, tourteaux d'oléagineux, son de blé, farine de poisson et d'os, calcaire et sel), et il se contente d'importer des vitamines, des acides aminés et des oligo-éléments.

Les approvisionnements en farine de poisson sont insuffisants depuis que l'unité de Mbeya ne fonctionne plus régulièrement (1986) et le sous-secteur est désormais tributaire de fournitures aléatoires de petits poissons de lac séchés vendus par des pêcheurs ou des intermédiaires à des prix très variables. Depuis la fermeture de l'abattoir, en 1984, il n'est plus possible de se procurer de la viande ni de la farine d'os. Il est aussi difficile d'obtenir des tourteaux d'oléagineux, plusieurs pressoirs étant hors service. Par ailleurs, les approvisionnements en graines d'oléagineux sont difficiles, surtout en raison des problèmes de transport.

Les importations de vitamines, d'acides aminés et d'oligo-éléments ont été considérablement réduites jusqu'à ce que le Canada ait décidé, il y a peu, d'en fournir au titre d'un programme d'aide. Le sous-secteur est pénalisé d'une manière générale par la faible productivité du secteur agricole et des secteurs situés en amont, ainsi que par la pénurie de moyens de transport.

Comme c'est le cas dans les deux autres pays étudiés, en Zambie, le sous-secteur des aliments pour animaux doit importer les mêmes intrants indispensables, minéraux et vitamines essentiellement. Le traitement sur place des sous-produits des abattoirs tels qu'abats, sang et os et, dans une certaine mesure, viande et carcasses réformées, permettrait au sous-secteur de disposer de quantités d'intrants considérables. Il ne semble pas que cette possibilité ait été étudiée avec beaucoup d'attention et les clos d'équarrissage existants ne fonctionnent pas très efficacement. Les céréales transformées par le sous-secteur sont généralement produits dans le pays mais la qualité du maïs, pour ne citer que cette céréale, laisse généralement à désirer, le prix payé à l'exploitant étant fixé sans tenir compte de ce critère. Le sous-secteur n'emploie pas actuellement de farine de luzerne ou de poisson comme matières premières, mais il pourrait le faire.

4.1.2 Production et débouchés

Au Libéria, la production nationale d'aliments pour animaux est actuellement très réduite. Seule la National Milling Company, qui fabrique surtout de la farine de blé destinée à la consommation humaine, produit du son et des aliments composés pour le bétail; la matière première qu'il utilise, le blé, est entièrement importée. On ne connaît pas sa production d'aliments pour animaux. La nouvelle unité de production de l'entreprise Bright aura une capacité théorique de 3 tonnes/heure. Le marché libérien est estimé à 12 000 tonnes par an, dont un tiers est importé. Il y a donc place pour de nouvelles unités de production.

En Tanzanie, le sous-secteur est dominé par la Tanzania Animal Feeds Company Ltd. (TAFCO), une entreprise parapublique d'une capacité installée de 170 000 tonnes par an. Sa plus grosse unité se trouve à Dar-es-Salaam et possède une capacité de 10 tonnes/heure. Les plus petites sociétés privées du secteur ont une capacité combinée qu'on peut évaluer à 80 000 tonnes par an. En 1988, TAFCO a produit un peu plus de 15 000 tonnes par an, dont 8 000 dans son unité de Dar-es-Salaam. Le secteur privé a produit un volume estimé à 50 000 tonnes (la demande nationale est évaluée à 220 000 tonnes).

Environ 95 % de la production sont constitués d'aliments pour la volaille, le reste étant des aliments pour les porcins et les bovins et des aliments produits spécialement à titre expérimental. Les ventes se font surtout à l'usine même. Il n'existe pas d'importations pour combler l'écart important entre l'offre et la demande. Nombre d'exploitants réalisent leur propre mélange à base de minéraux et de vitamines importés. Si l'on considère que la demande interne n'est pas satisfaite et que les prix pratiqués par TAFCO excèdent ceux du marché international, les perspectives d'exportation sont limitées.

En Zambie, la production d'aliments pour animaux est tombée de 192 000 tonnes en 1980 à 140 000 en 1987. La capacité nominale du sous-secteur est estimée à 244 000 tonnes. La liste ci-après indique les principaux producteurs et leur production théorique sur 24 heures.

Tableau 4.1: Zambie - principaux producteurs d'aliments pour animaux en 1988

<u>Entreprise</u>	<u>Tonnes</u>
E.C. Milling Ltd.	120
National Milling Ltd.	110
ZATCO	90
INDECO Milling Ltd.	60
Chimanga	30
Kabwe Milling	30

Source : Rapport de la mission envoyée sur le terrain par l'ONUDI en Zambie en mai-juin 1988. La rénovation de l'industrie manufacturière zambienne et plus particulièrement des agro-industries. PPD/R.19, 1988, p. 104.

La demande est évaluée à 3 000 000 tonnes par an, mais elle varie en fonction de la qualité du produit et des prix, ceux-ci étant fixés par le gouvernement. La Tanzanie et le Botswana s'intéressent aux aliments pour animaux produits en Zambie et le sous-secteur envisage des exportations à l'échelon régional. Il faut cependant s'attendre à ce que les pénuries existant sur le plan national, ainsi que les procédures de dédouanement et de délivrance des permis d'exportation fassent obstacle au développement de ces échanges.

4.1.3 Répartition géographique

Au Libéria, aucun fabricant ne produit actuellement d'aliments pour animaux, en dépit du fait que l'entreprise Bright ait prévu d'inaugurer une unité de production fin 1989. Bright est une entreprise privée, comme l'étaient les unités implantées à Monrovia et Gbarnga et qui ont fermé leurs portes.

On compte 24 unités de production en Tanzanie continentale : 14 à Dar-es-Salaam, deux à Moshi, deux à Arusha et une dans chacune des villes suivantes : Lindi, Mbeya, Mtwara, Mwanza, Kigoma et Shinyanga. Il existe également une unité à Zanzibar. Les quatre plus grosses unités sont implantées à Dar-es-Salaam, Moshi, Mbeya et Mwanza et appartiennent à TAFCO, une filiale de l'entreprise parapublique National Milling Corporation. Si l'on considère les licences de fabrication, on constate qu'il existe au moins 16 unités privées, dont plusieurs de création récente mais de petite taille.

En Zambie, la plupart des unités de production sont implantées le long de la ligne de chemin de fer, exception faite de petites unités appartenant à des coopératives. La capacité de production est concentrée dans une proportion de 50 % à Lusaka, de 8 % dans le reste de la province centrale, de 30 % dans la Copperbelt, de 11 % dans la province méridionale et de 1 % dans les autres provinces. La production est assurée à 95 % par des entreprises parapubliques.

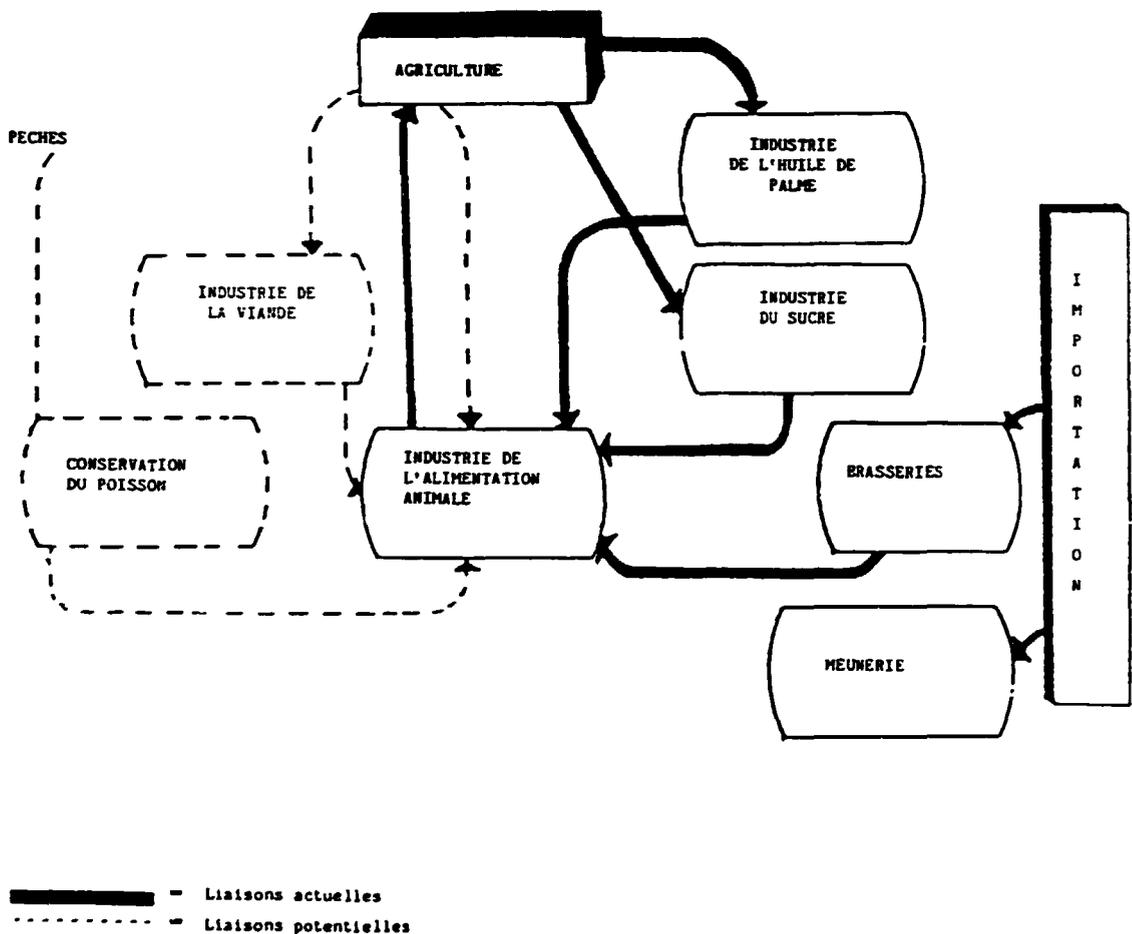
4.1.4 Relations intersectorielles

Pour parvenir à un certain stade de développement, un sous-secteur des aliments pour animaux doit disposer en principe d'un réseau de relations en amont. Il peut utiliser des intrants du secteur agricole et de l'agro-alimentaire.

Au Libéria, où le sous-secteur en est encore à ses débuts, les relations intersectorielles sont moins nettes, comme le montre la figure 4.1. Il faut se souvenir que le sous-secteur peut contribuer à accroître les revenus de nombre de branches de l'industrie alimentaire en offrant un débouché tout trouvé pour les sous-produits et les déchets qu'elles génèrent. "Relations actuelles" désigne les unités opérationnelles.

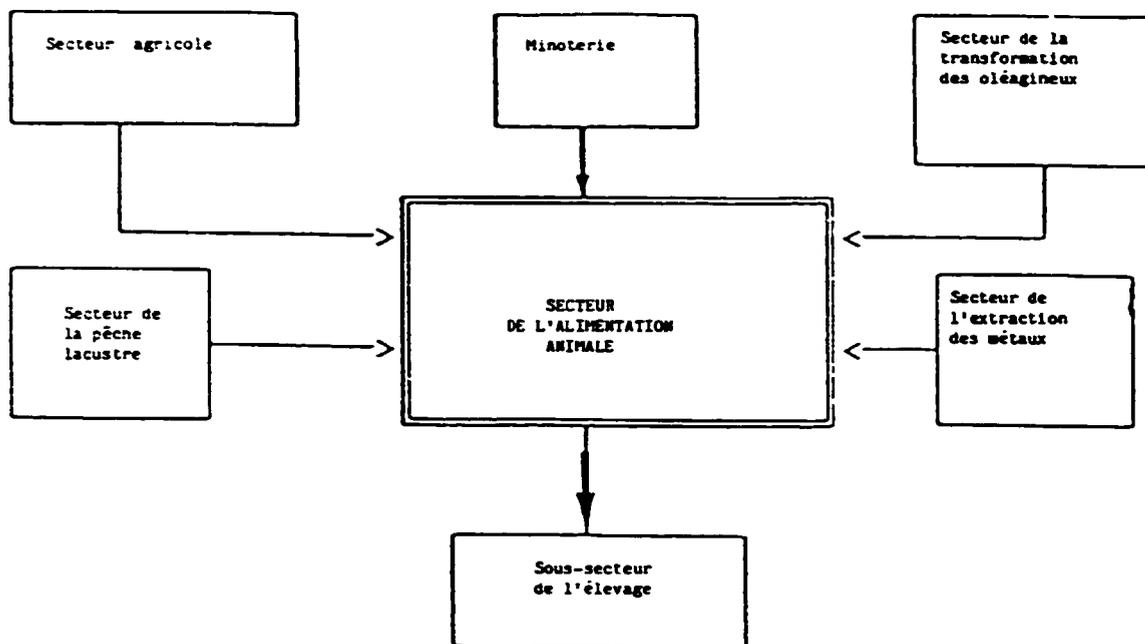
En Tanzanie, le sous-secteur a des relations en amont avec le secteur agricole (céréales), la minoterie (sons), le sous-secteur du traitement des graines d'oléagineux (tourteaux) et le secteur de la pêche (poissons séchés). Comme le montre la figure 4.2, les relations en aval sont des relations avec le sous-secteur de l'élevage.

Figure 4.1.: Libéria - relations intersectorielles du sous-secteur de la production d'aliments pour animaux



Source : Rapport de la mission de l'ONUDI envoyée sur le terrain au Libéria en janvier-février 1989, La revitalisation des industries manufacturières du Libéria, en particulier des industries agro-alimentaires, PPD/R.23, 1989, p. 75.

Figure 4.2: Tanzanie - relations intersectorielles avec le sous-secteur de la transformation des aliments pour animaux



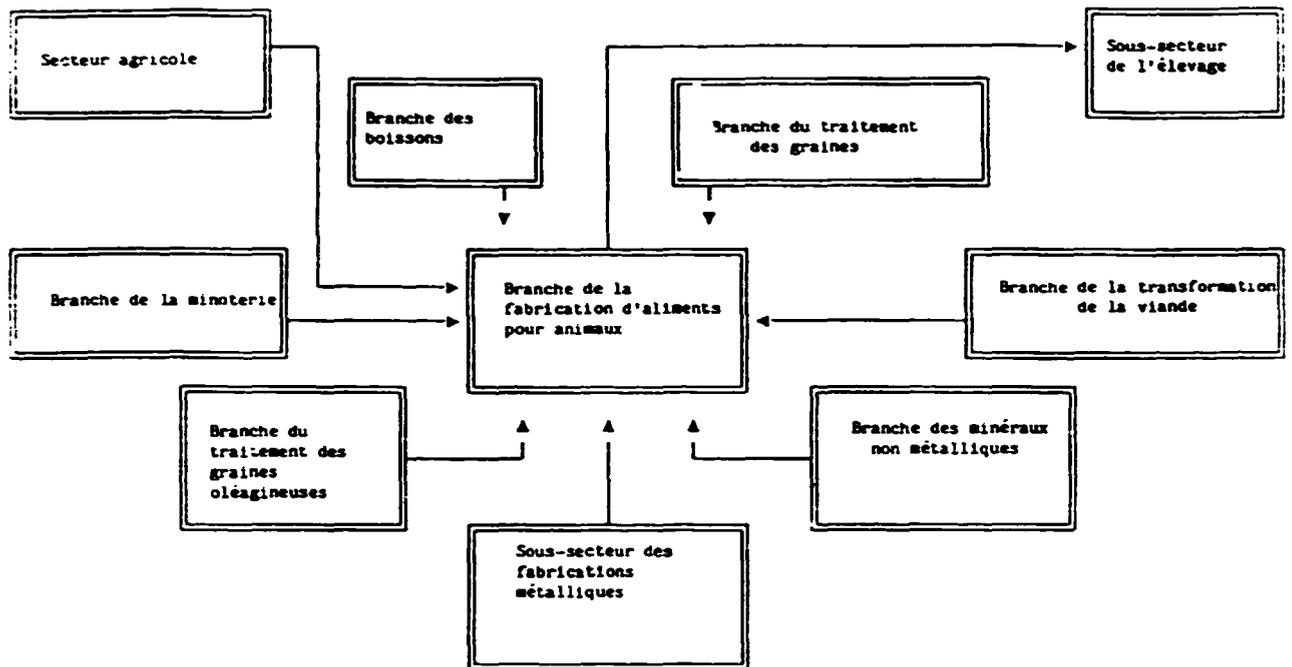
Source : Rapport de la mission de l'ONUDI envoyée sur le terrain en Tanzanie en février-mars 1989, La revitalisation des industries manufacturières en Tanzanie, en particulier des industries agro-alimentaires, PPD/R.26, p. 54.

En Zambie, le sous-secteur a des relations en amont avec le secteur agricole et d'autres branches du secteur manufacturier: minoterie, transformation des graines d'oléagineux et transformation de la viande notamment, comme le montre la figure 4.3.

4.2 Principales difficultés et contraintes

Au Libéria, le sous-secteur est confronté à quatre types de difficultés : pénurie d'intrants locaux, les exploitants n'étant pas suffisamment incités à cultiver et commercialiser les produits voulus; pénurie de pièces de rechange et de matériel due à la difficulté d'obtenir des devises; étroitesse du sous-secteur industriel de la production de viande qui limite la demande d'aliments pour animaux; manque de gestionnaires, techniciens et ouvriers qualifiés; autant de difficultés qui tiennent au faible degré de développement du pays. Le sous-secteur devra être totalement reconstruit, ce qui suppose aussi un retour à la stabilité économique.

Figure 4.3.: Zambie - relations intersectorielles du sous-secteur des aliments pour animaux



Source : Rapport de la mission de l'ONUDI envoyée sur le terrain en Zambie en octobre 1988, La rénovation de l'industrie manufacturière zambienne et plus particulièrement des agro-industries, PPD/R.19, 19.8, p. 33.

Nous avons déjà signalé à la section "Intrants" les difficultés auxquelles doit faire face le sous-secteur en Tanzanie. En raison de la pénurie d'intrants essentiels - compléments protéiniques notamment - la production satisfait rarement aux spécifications de l'Office de normalisation.

L'absence d'entretien préventif régulier et la pénurie de devises nécessaires à l'achat de pièces de rechange ont entraîné des pannes de plus en plus fréquentes et des arrêts complets des installations. La mauvaise qualité des routes et l'absence de camions de 7 à 10 tonnes constituent également des obstacles considérables.

En Zambie, de semblables pénuries de devises empêchent les importations d'intrants. En outre, s'agissant des abats, une difficulté supplémentaire se pose du fait de la taille relativement limitée des abattoirs, les producteurs ne peuvent bénéficier d'économies d'échelle. Le sous-secteur connaît les mêmes problèmes de pénuries de pièces et d'absence d'entretiens réguliers qu'en Tanzanie.

La plupart des usines zambiennes ne disposent pas de laboratoires. La qualité inégale des produits entrant dans la composition des aliments pour animaux rend difficile l'instauration d'un contrôle de la qualité. En l'absence d'un suivi satisfaisant, le produit fini n'est pas uniforme et les aliments pour la volaille et les porcins ont une teneur en fibres excessive. A cause du manque de protéines, les aliments sont de mauvaise qualité et les animaux qui les consomment également. L'Office zambien de normalisation a fixé des spécifications nationales pour les différents types d'aliments mais aucune réglementation ne les rend obligatoires, faute, semble-t-il, d'un organisme capable de gérer un système de contrôle. Il n'y a pas de normes nationales officielles pour les intrants, mais excepté.

Le prix des composants est fixé sans tenir compte de la teneur en impuretés, en protéines ou en fibres. La qualité des produits en pâtit, les producteurs ayant intérêt à maintenir leurs coûts au niveau le plus bas. Il serait dans l'intérêt du sous-secteur que des normes nationales soient définies pour les intrants et que les prix des produits finis soient déterminés en fonction de leur qualité. Pour ce faire, il faudrait créer un laboratoire indépendant ayant qualité pour contrôler le sous-secteur. Un tel besoin est évident quand on connaît les carences des quelques laboratoires existants : les résultats des essais ne sont pas toujours évalués rapidement et transmis aux intéressés et un manque de coordination entre les centres de contrôle de la qualité et les différentes usines est à déplorer. Ces problèmes de qualité freinent le développement du cheptel et compromettent les efforts visant à accroître l'excédent exportable une fois satisfaite la demande intérieure.

CHAPITRE 5

TRANSFORMATION DU BOIS

5.1 Caractéristiques du sous-secteur

5.1.1 Intrants

Le sous-secteur a été étudié au Libéria, mais ni en Angola, ni au Maroc, ni en Tanzanie, ni en Zambie, ces pays ayant des ressources forestières limitées. Or, près de la moitié du territoire du Libéria est couvert de forêts. Les coupes de bois dans les forêts nationales et les autres zones boisées productives sont réglementées par le Plan de gestion forestier et par d'autres textes d'orientation, qui n'autorisent les coupes que lorsque les arbres abattus sont remplacés par de nouvelles plantations ou par la régénération naturelle. En fait, l'extraction minière, les constructions de routes, l'urbanisation et la modification des modes de culture ont accentué l'érosion des ressources forestières. L'épuisement des réserves a été plus marqué dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest : en Côte d'Ivoire, par exemple, où on estime que les deux tiers de la forêt ont été abattus depuis 1966, mais il n'en reste pas moins que des mesures doivent être prises au Libéria pour inverser la tendance.

Accroître les quantités de bois transformé contribuerait à sauvegarder les forêts pour la simple raison qu'il faudrait abattre moins d'arbres pour obtenir les mêmes recettes qu'avec du bois non transformé. De meilleures méthodes de conservation seraient ainsi encouragées tout naturellement. Une politique semblable pourrait aussi être appliquée dans d'autres pays africains encore dotés d'un couvert forestier de grande étendue : le Gabon, le Congo et le Zaïre par exemple. Une nouvelle réglementation sur les exportations de bois est entrée en application au Libéria en mars 1988. Elle fait obligation aux sociétés forestières de transformer dans le pays 10 % des grumes produites. Si elle est appliquée, cette obligation pourrait accroître la capacité de sciage effective dans une proportion évaluée entre 25 et 50 %. L'exemple du Zaïre montre combien il est difficile de faire appliquer une telle réglementation, les sociétés forestières exerçant généralement leur activité dans des régions lointaines où il n'est pas aisé de les surveiller.

Les activités de sciage réalisées actuellement au Libéria ne sont pas efficaces. Dosses et chutes sont utilisées comme combustible et d'énormes quantités de résidus et de déchets pourrissent sur place. La productivité est faible et les machines sont généralement sous-employées, notamment parce que les routes et les camions transportant les grumes sont mal entretenus. Dans ces conditions, les scieries sont mal approvisionnées et ont du mal à fournir le secteur de la transformation secondaire du bois qui traite et assemble des produits primaires pour en faire des produits normalisés (tels qu'échaffaudages, charpentes partielles, solives et coffrages), des produits non normalisés pour l'industrie du bâtiment (tels que portes, fenêtres et moulures), mobilier, produits d'emballage (caisses, cageots et palettes) et autres produits (tels que panneaux et bateaux).

Des difficultés semblables sont signalées dans le même sous-secteur d'autres pays producteurs de bois d'Afrique. Le Gouvernement de la Guinée équatoriale, qui s'était fixé pour objectif d'exporter 60 % de son bois sous une forme transformée avant 1990, n'a pas atteint son but, en partie à cause des carences propres à son industrie du sciage et en partie à cause de l'évolution du marché mondial dont il sera question à la prochaine section. Au Congo, une société forestière a su faire preuve d'imagination : elle possédait près de Pointe Noire (et donc idéalement placées pour des exportations), des forêts d'eucalyptus destinées à approvisionner une

industrie du papier et de la pâte à papier qui n'a pas vu le jour. Or, la société est en train de créer une coentreprise en vue de commercialiser un procédé de clonage permettant de produire des eucalyptus hybrides dont la croissance peut atteindre jusqu'à 4 cm par jour.

5.1.2 Production et débouchés

Les données disponibles en matière de production au Libéria se limitent au bois de sciage, dont la production mensuelle est d'environ 14 000 m³. On ignore quelle proportion de cubage est exportée. Le marché national des produits du bois est limité compte tenu de l'état de l'économie en constante régression de 1983 à 1988. En général, les produits secondaires du bois ne peuvent concurrencer les articles importés, moins chers et de meilleure qualité. Dans ce domaine, le Ghana constitue un exemple encourageant puisque ce pays est parvenu à mettre sur pied une industrie du meuble et à pénétrer des marchés étrangers grâce à une production de qualité reconnue. Autre obstacle au développement des activités de transformation : la taille du marché libérien. Cet aspect n'est cependant pas préjudiciable pour d'autres producteurs africains tels que le Nigéria et la Côte d'Ivoire, dont le marché intérieur permet de faire vivre une modeste industrie de transformation secondaire.

L'évolution du marché des bois tropicaux dans les pays développés devrait avoir favorisé les producteurs africains qui exportent leur bois surtout sous forme de grumes. En effet, les producteurs d'Asie du Sud-Est ont adopté - et appliquent largement - une législation qui interdit les exportations de grumes non transformées. Or, à cause du coût du frêt jusqu'en Europe - principal débouché pour les pays africains - les exportations africaines ne sont pas compétitives par rapport à celles de l'Asie du Sud-Est. En outre, les besoins de l'Europe changent : en 1980, elle importait 62 % de ses bois tropicaux non transformés mais en 1987 la proportion était tombée à 39 %. Cette évolution rend d'autant plus urgent le développement du sous-secteur de la transformation du bois au Libéria.

5.1.3 Répartition géographique

Au Libéria, la majeure partie des exploitations forestières et des unités de transformation du bois sont dispersées dans les grandes réserves forestières du Nord-Ouest et du Sud-Est. Les usines sont implantées aux points d'accès aux grands axes routiers et aux principaux ports, le sous-secteur étant très tributaire des marchés d'exportation. Si l'on considère le nombre de sociétés et les effectifs, la transformation primaire domine le sous-secteur, qui exporte en grande partie sous la forme de grumes. En 1986-1987, on dénombrait 17 scieries opérationnelles produisant du bois de sciage, du bois de placage et du contre-plaqué et implantées dans les régions ci-après :

Tableau 5.1: Libéria - répartition des unités de transformation du bois

Région forestière	Lieu d'implantation	Nombre de scieries	Nombre d'unités de production de contre-plaqué de placage
1	Nimba	7	---
2	Grand Gedeh	8	2
3	Lofa	7	---
4	Sinoe	2	1
TOTAL		24	3

Source : Forestry Development Authority, Rapport annuel 1986/87.

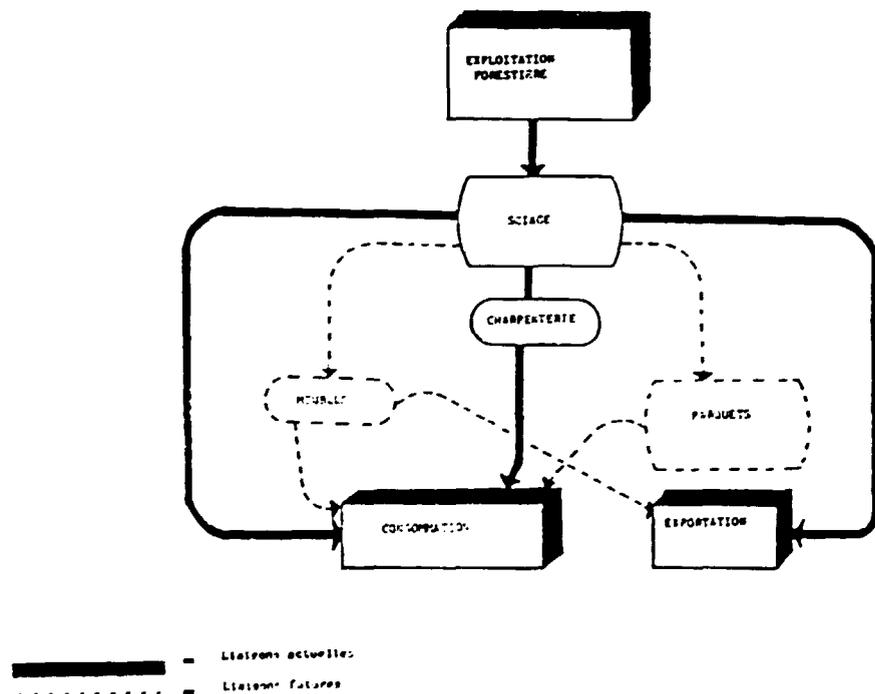
En 1987, sept de ces scieries avaient mis fin à leurs activités. Le secteur compte aussi des unités de transformation secondaire, qui appartiennent toutes à des Libériens; 167 étaient inscrites à la Liberian Wood and Carpentry Industry Association pour le secteur de Greater Monrovia en 1987. On trouve des scieries dans d'autres grandes villes mais leur nombre n'est pas connu. La plupart sont privées; une seule est à capitaux intégralement publics. Leur implantation répond aux mêmes principes qu'au Nigéria, en Côte d'Ivoire et au Cameroun et elle est moins logique que dans les principaux pays producteurs d'Afrique centrale tels que le Congo ou le Zaïre, où les scieries sont généralement très accessibles depuis les zones forestières; les unités de transformation secondaire sont implantées dans les centres urbains ou à proximité.

5.1.4. Relations intersectorielles

Les relations en amont ne sont pas très développées au Libéria. On y fabrique, entre autres, des portes, des panneaux, des caisses et des palettes, mais les volumes produits sont modestes.

Comme l'indique la figure 5.1, du bois scié est aussi vendu aux menuisiers travaillant pour le marché intérieur. On a également indiqué sur la figure les relations potentielles en aval, et notamment avec l'industrie du meuble en kit orientée vers l'exportation et la fabrication à la demande de lattes de plancher et de parquet prêtes à poser. Il faudrait, au moyen d'études de marché, identifier les produits susceptibles d'être fabriqués à des prix compétitifs et de suffisamment bonne qualité pour être exportés, mais il est permis de penser que les possibilités d'établir des relations en aval existent.

Figure 5.1: Libéria - relations intersectorielles dans le secteur de la transformation du bois



Source : Rapport de la mission de l'ONUDI envoyée sur le terrain au Libéria en janvier-février 1989, La revitalisation des industries manufacturières du Libéria, en particulier des industries agro-alimentaires, PPD/R.23, 1989, p. 62.

Dans d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest, le secteur est souvent lié en aval avec l'industrie des panneaux en fibres, du contre-plaqué et du placage. L'industrie du meuble est dominée par la production artisanale, sauf au Ghana et, dans une moindre mesure, au Nigéria et en Côte d'Ivoire. Comme nous l'avons déjà dit à la section Production et débouchés, les relations avec les marchés d'exportations sont limitées. La concurrence de l'Asie du Sud-Est et de l'Europe dans le secteur de la transformation secondaire du bois représente un formidable défi pour les producteurs africains tels que le Libéria. Les possibilités de débouchés régionaux - en dehors du Ghana - mériteraient d'être explorées.

5.2 Principales difficultés et contraintes

Le sous-secteur rencontre de grosses difficultés au Libéria dans tous les domaines. Les approvisionnements à des prix compétitifs ne sont pas satisfaisants en raison des mauvaises conditions dans lesquelles se font les opérations d'abattage et de transport des grumes. Dans les scieries, la productivité est très faible et le bois ayant subi une transformation secondaire n'est ni normalisé ni de bonne qualité. Les producteurs ont beaucoup de mal à faire des bénéfices en raison du niveau élevé des coûts de production et du faible niveau des prix sur le marché intérieur.

Les essences moins connues et relativement bon marché ne font pas l'objet d'une bonne promotion. Le sous-secteur manque de gestionnaires expérimentés et formés et de personnel technique qualifié. Les producteurs ne reconnaissent pas toujours la nécessité d'une planification à court et à long terme et méconnaissent les principes de calcul des prix et des coûts ainsi que les règles comptables. Les usines sont généralement pauvres en fonds propres et ont du mal à obtenir des devises, et les équipements sont donc mal entretenus, faute de pièces. Les mécanismes institutionnels de crédit sont inexistants, notamment pour les Libériens et les demandes de prêts ne sont pas traitées rapidement.

Ces difficultés sont analysées dans d'autres études sur l'industrie du bois en Afrique de l'Ouest 5/, mais leur degré de gravité varie d'un pays à l'autre. Elles sont souvent plus nombreuses dans le secteur de la transformation secondaire. On peut en donner deux exemples : transport (les produits doivent être manipulés avec davantage de soins et les emballages sont plus élaborés) et personnel qualifié (qui doit avoir davantage de compétences techniques et commerciales).

5/ Voir par exemple les rapports par pays soumis à l'occasion de la Réunion préparatoire régionale pour l'Afrique en vue de la première Consultation sur l'industrie du bois et des produits du bois, organisée par l'ONUDI, à Vienne, en 1982.

CHAPITRE 6

TRAITEMENT DE L'HUILE VÉGÉTALE

6.1 Caractéristiques du sous-secteur

6.1.1 Intrants

Ce sous-secteur a été analysé en Angola, au Libéria et en Zambie, mais ni au Maroc ni en Tanzanie. Les unités de traitement d'huile végétale utilisent toute une gamme d'intrants : fruits du palmier à huile et palmistes, graines de coton, graines de tournesol, graines de soja, olives, arachides et noix de coco. Avec une telle variété d'intrants, le sous-secteur peut se développer sous tous les climats, même si la technique employée diffère. A l'échelle d'un village, il est possible de traiter les petites quantités d'oléagineux récoltées sur place selon des méthodes artisanales. Pour les projets de plus grande envergure, il faut pouvoir disposer de quantités beaucoup plus vastes d'intrants de qualité relativement uniforme et l'approvisionnement des installations de grande taille pose souvent des difficultés.

En Angola, les matières premières produites localement (telles que graines de tournesol, de palmier à huile et de coton) permettraient de satisfaire tous les besoins du sous-secteur. Avant la guerre civile, celui-ci ne pouvait employer tous les intrants disponibles et les graines de palmier à huile étaient exportées (11 500 tonnes en 1970). Les bouleversements intervenus et l'état d'abandon de maintes zones rurales du fait des hostilités ont fortement perturbé les approvisionnements (selon les statistiques du Ministère de la planification, 1 190 tonnes d'huile de palme seulement ont été commercialisées en 1985), et le sous-secteur est donc devenu tributaire des importations. La seule unité du secteur encore en activité n'est pas rentable du fait de la structure des prix imposés par le gouvernement. L'entreprise envisage d'abandonner les opérations de broyage, de pressage et d'extraction chimique des graines et de raffiner de l'huile brute pour en faire de l'huile comestible et du savon. Le secteur de la transformation des oléagineux cesserait alors d'exister.

Au Libéria, les méthodes de culture du palmier à huile et la transformation des palmistes sont en partie modernes et en partie artisanales. On ne connaît pas les superficies des parcelles de palmiers sauvages mais, selon un rapport de la Banque mondiale, près de 45 % des agriculteurs font de l'huile de palme selon des procédés traditionnels à partir de fruits sauvages. Il n'existe pas de raffinerie pour l'huile de palme brute. Entre 1983 et 1987, les importations d'huile raffinée destinée à la consommation locale ont représenté en moyenne 3,85 millions de dollars libériens par an.

A la fin des années 60 et dans les années 70, le gouvernement a encouragé la culture des palmiers à huile selon des techniques modernes et s'y est même intéressé directement. Son objectif était de satisfaire les besoins nationaux et d'exporter. S'agissant de ce second volet, il n'a réussi que partiellement. Les exportations sont négligeables et le secteur privé domine.

Selon les estimations du Ministère du plan et de l'économie, les superficies actuellement plantées en palmiers à huile totalisent 19 600 hectares, dont 5 600 sont exploités par de petites agriculteurs dans le cadre du Projet gouvernemental de promotion du palmier à huile (l'Etat installe chez ces petits paysans des pressoirs qu'il exploite lui-même). Le reste de la superficie est représentée par des plantations, appartenant à l'Etat pour la plupart. Les conditions dans lesquelles est géré le secteur

public laisse beaucoup à désirer. La plupart des plantations sont parvenues au terme de leur existence naturelle (15 à 16 ans) et sont mal entretenues : absence d'engrais, faible taux de renouvellement des arbres et suivi irrégulier et insuffisant. L'une des raisons de ce déclin est que la capacité de production des pressoirs, quelle que soit leur taille, n'est utilisée qu'en partie depuis des années ce qui n'incite pas les propriétaires à replanter. Les rendements des arbres des petits paysans sont inférieurs à ceux des palmiers sauvages, notamment à cause d'une mauvaise sélection des sites et d'une gestion défailante, alors que le matériel végétal (de la variété Fenera) donne habituellement de bons résultats.

Le plan d'investissement du groupe d'étude du Ministère zambien de l'agriculture et de l'eau prévoyait une production d'oléagineux de 106 000 tonnes avant 1988. Or, selon les dernières estimations du Ministère, la production totale de graines de tournesol, de soja et de coton devait être de 82 000 tonnes en 1988. La production d'arachides destinées à la fabrication d'huile est, semble-t-il, de quelque 1 000 tonnes par an. Dans la première moitié des années 80, la production de tournesol est tombée de 40 000 à 10 000 tonnes par an, mais elle repart maintenant, les producteurs étant encouragés par une remontée des prix.

Au cours de la campagne 1988-1989, les prix à la production des oléagineux ont augmenté sensiblement : 80 % pour les variétés hybrides et composites de graines de tournesol, 43 % pour les graines de tournesol non classées, 29 % pour les graines de soja et 52 % pour les graines de coton. Ces augmentations et d'autres devraient en principe, entraîner un accroissement des niveaux de production et, ce faisant, améliorer la capacité d'utilisation des installations dans le sous-secteur. Actuellement, des quantités relativement bon marché d'huile végétale brute sont importées, mais elles ne permettent pas de couvrir les besoins du sous-secteur.

6.1.2 Production et débouchés

La seule huilerie actuellement en service en Angola a une capacité de 5 000 tonnes d'huile comestible raffinée par an et une capacité de broyage de 30 tonnes par jour. En 1987, elle a produit 2 461 tonnes d'huile raffinée et 65 tonnes d'huile de palmiste. Selon les données disponibles, la production a chuté considérablement depuis le début des années 80. On estime la capacité des huilleries non opérationnelles à 5 000 tonnes par an au total.

Le marché des huiles comestibles est évalué à 30 000 tonnes par an en Angola. Ces besoins sont en grande partie satisfaits grâce aux importations quand les réserves en devises le permettent. Les ventes se font en principe à l'usine même. L'huile végétale est considérée comme une denrée de première nécessité et étant donné qu'il s'agit aussi d'une denrée très rare, il faut une licence d'exportation. Le fabricant existant ne prévoit pas actuellement d'en exporter.

Une étude de l'USAID ^{6/} a évalué la capacité de transformation d'oléagineux en Zambie à quelque 214 000 tonnes par an en 1987. A eux seuls, les deux premiers producteurs, Refined Oil Products (ROP) et Premium Oils assurent 73 % environ de cette capacité, soit 157 000 tonnes par an. Des entreprises moyennes traitent annuellement 50 000 tonnes de graines environ, soit 24 % du total de l'époque. Le reste, soit quelque 7 000 tonnes par an, était transformé par une quarantaine de petits producteurs artisanaux

^{6/} USAID. Study of the oil-seeds in Zambia, Ministère du commerce et de l'industrie.

utilisant parfois des presses manuels d'une capacité de 12,5 à 180 kg par heure. Le Plan national intérimaire de développement, élaboré par le gouvernement en 1987, et dont certaines orientations essentielles ont été complètement repensées depuis, insistait sur la nécessité d'encourager les entreprises produisant des biens de consommation de base tels que l'huile de cuisine. Il prévoyait d'accroître les livraisons de tourteaux aux paysans et à l'industrie des aliments pour animaux, qui satisfait actuellement un tiers environ de la demande.

Le tableau 6.2. indique la capacité installée du secteur moderne de la production d'huile au Libéria. La production est limitée, certaines unités ayant été fermées et d'autres fonctionnant par intermittence. En 1987, les huileries modernes produisaient quelque 5 000 tonnes d'huile végétale. La plus grande partie de la demande intérieure, estimée à 25 000 tonnes par an, est assurée par les huileries traditionnelles de village. Il n'existe pas de raffinerie d'huile de palme au Libéria et ce type d'huile doit donc être importé. Les ventes d'huile végétale se font à l'usine même et les perspectives d'exportation restent lointaines, compte tenu des obstacles qui gênent la production.

6.1.3 Répartition géographique

La seule entreprise traitant les graines oléagineuses en Angola est l'entreprise INDUVE, implantée à une dizaine de kilomètres au nord de Luanda et qui tourne à perte depuis des années. Avant l'indépendance, plusieurs autres entreprises d'aplatisage étaient en service, dont les cinq suivantes :

- A.A.A., entreprise publique implantée à Catumbela (Benguela);
- UPOHKA, entreprise publique implantée à Malanje;
- INDUMIL, entreprise installée à Huambo, qui ne traite que les grains de maïs
- E.G.C., entreprise implantée à Lobito, qui traite des graines de tournesol et des arachides;
- CONGERAL, filiale de l'entreprise publique Olmag, implantée à Luanda.

Aucune de ces cinq entreprises n'est opérationnelle. A l'unité de Benguela, le matériel, très ancien, ne saurait être remis en service s'il était à nouveau possible d'obtenir des graines de tournesol. Le sous-secteur compte aussi les entreprises suivantes qui produisent du savon à partir d'huile végétale.

Tableau 6.1: Angola - implantation des entreprises produisant du savon et de l'huile végétale, 1988

Entreprise	Lieu d'implantation	Statut	Capacité nominale (tonnes/an)
1. INDUVE	Luanda	Privé	6 500
2. OLMAG	Luanda	Public	12 690
3. BARATA & BARATA	Benguela	Public	3 480
4. SODETE	Huambo	Public	4 693

Source : Ministère de l'industrie.

Les cinq entreprises énumérées ci-dessus sont toutes censées être opérationnelles.

Les entreprises publiques emploient 36 % des effectifs du secteur et les entreprises privées 64 %. Les trois principaux producteurs d'huiles comestibles et de savon étaient l'entreprise privée INDUVE et les entreprises publiques OLMAG et RGC.

Au Libéria, le secteur du traitement de l'huile de palme compte quelques installations modernes d'aplatissage, dont l'implantation géographique est indiquée au tableau 6.2, ainsi que de petits moulins de village actionnés manuellement et produisant pour les consommateurs locaux. L'installation d'aplatissage des palmistes est implantée dans la zone franche de Monrovia. Nous l'avons dit, les grosses unités sont hors service ou fonctionnent très en deçà de leur capacité.

Tableau 6.2 : Libéria - implantation des unités de production d'huile de palme

Société	Surface plantée (en hectares)	Capacité installée (tonnes/heure)	Comté
WAAC	4 000	10	Grand Cape Mount
Butaw	5 800	10	Sinoe
Decoris	14 000	4	Maryland
Foya	2 500	6	Foya
Dube	1 100	1	Grand Gedeh
Zlea Town (transformation villageoise)	1 000	0	Grand Gedeh
Kpatavee (transformation villageoise)	1 000	0	Bong
Totota	900	1,5	Bong
Madco	700	1	Fendell
Libinc	6 500	10	Grand Bassa

Source : SOFINCO - Etude de l'industrie de l'huile de palme, 1985.

L'Etat gère des huileries sur les exploitations de petits paysans (73,7 % des superficies plantées) ou des concessions et possède en totalité ou majoritairement 73,8 % de la capacité totale de traitement du pays. Libinc, une entreprise privée implantée à Buchanan, approvisionne en huile industrielle l'entreprise de production de savon Rainbow Industries et paraît être l'entreprise la mieux lotie.

Tableau 6.3: Zambie - répartition des huileries

Province	Pourcentage
Lusaka	27
P. Centrale	15
Copperbelt	9
P. Méridionale	31
P. Occidentale	1
P. Nord-Ouest	5
P. Septentrionale	12
TOTAL	100

Source : Rapport de la mission de l'ONUDI envoyée sur le terrain en Zambie en octobre 1988. La rénovation de l'industrie manufacturière zambienne et plus particulièrement des agro-industries, PPD/R.19, 1988, p. 30.

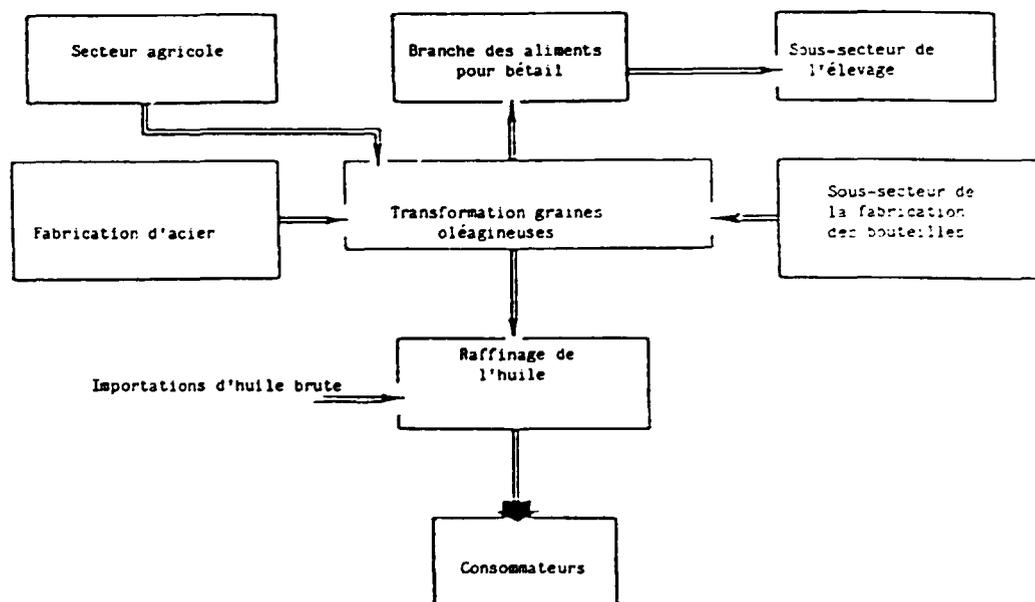
En Zambie, 89 % environ de la capacité d'extraction d'huile est le fait d'un petit nombre d'unités situées dans les régions de Lusaka et de la Copperbelt. L'une de ces unités, implantée à Kalite, dans la province orientale, représente quelque 6 % de la capacité d'aplatissage et une autre, implantée à Choma (même province) une capacité de 2 %. Les 3 % restants sont le fait de petites unités implantées dans la Copperbelt, la province centrale et Lusaka. Le tableau 6.3 indique la répartition de la capacité d'extraction par province.

En Zambie, le sous-secteur des oléagineux est dominé par l'entreprise parapublique INDECO qui en contrôle 75 %. Les 25 % restants sont détenus par des intérêts privés.

6.1.4 Relations intersectorielles

En Angola, le sous-secteur des oléagineux pourrait entretenir d'intenses relations en amont avec le secteur agricole, qui lui fournit ses matières premières. Comme l'indique la figure 6.1, il est lié en amont au secteur manufacturier (fabrication de bouteilles) qui assure ses besoins en conteneurs et au sous-secteur de la sidérurgie qui lui fournit des pièces détachées. Le sous-secteur a aussi des relations en aval directes avec les consommateurs et avec le secteur des aliments pour animaux et, partant, le sous-secteur de l'élevage, les tourteaux d'oléagineux étant un sous-produit du broyage des graines. Il a aussi une relation indirecte en aval avec les consommateurs par l'intermédiaire de l'industrie du savon.

Figure 6.1: Angola - relations intersectorielles du sous-secteur des oléagineux



Source : Rapport de la mission de l'ONUDI envoyée sur le terrain en Angola en septembre 1988, Réhabilitation et modernisation de l'industrie manufacturière en Angola, en particulier agro-industries, PPD/R.21, 1988, p. 55 de l'anglais.

fournitures d'intrants. La revitalisation des communautés rurales passe aussi par de gros investissements en ce qui concerne le réseau routier et la distribution d'énergie. Tant que les hostilités durent, le gouvernement a le choix entre plusieurs formules supposées favoriser l'activité industrielle (suppression des subventions sur les prix par exemple), et des premiers pas semblent avoir été faits dans le sens d'une réforme économique.

Au Libéria, le principal obstacle au développement du sous-secteur est l'absence de politique et d'objectifs de développement cohérents, qui paralyse l'ensemble de l'économie, exception faite peut-être de quelques industries d'extraction (de minerai de fer, par exemple). Le sous-secteur est donc handicapé par la faiblesse de ses relations actuelles ou potentielles avec les autres secteurs. La plupart des plantations sont mal gérées, tandis que les réserves de palmiers sont partiellement détruites en raison d'un mauvais entretien et de l'emploi de techniques d'exploitation inadaptées. Il arrive que les récoltes soient laissées sur l'arbre à cause du manque de capacité des huilleries. Une matière première au potentiel intéressant est ainsi négligée et sous-utilisée.

En raison d'une mauvaise gestion et d'un manque de fonds propres, toutes les unités sont exploitées par intermittence, très en deçà de leur capacité, ce qui se traduit par des coûts de production et des pertes d'exploitation élevées. De surcroît, le manque général de compétences et, ce qui est plus grave encore, l'absence de motivation caractérisant le personnel et due au faible niveau des salaires - pas toujours payés - réduisent aussi la productivité. Les pannes et fermetures d'usines sont fréquentes, du fait de la pénurie de devises, de l'absence de planification et du manque de pièces importées.

En Zambie, les principaux facteurs empêchant l'utilisation des installations à pleine capacité sont la mauvaise qualité du matériel, et notamment l'absence ou la pénurie de matériel de nettoyage, la pénurie de pièces détachées, les mauvaises conditions de travail et l'irrégularité des approvisionnements en matières premières.

Les huilleries sont rarement modernes, mal adaptées aux intrants qu'elles utilisent et généralement équipées de matériel ancien. Les opérations d'extraction sont donc inefficaces. A cause du manque de matériel de nettoyage, des impuretés pénètrent dans les machines en même temps que les graines. Le manque de pièces se fait d'autant plus sentir que la plupart des équipements sont vieux. On ne fabrique pas de pièces en Zambie et le sous-secteur est donc confronté à un problème familier : la pénurie des devises nécessaires pour en importer.

Les oléagineux produits localement ne peuvent concurrencer efficacement les importations d'huile brute, ce qui montre que les agriculteurs manquent d'incitations. Les intrants locaux sont de mauvaise qualité, comme on l'a déjà noté à propos des impuretés qui endommagent toutes les pièces mobiles, et notamment les vis des pressoirs. Il en résulte invariablement un mauvais rendement du matériel, des besoins d'entretien accrus et des pannes fréquentes.

Beaucoup d'unités sont handicapées par une contrainte supplémentaire : le contrôle des prix. Il y a toujours un décalage dans le temps entre l'augmentation du prix des intrants et celle du prix des huiles comestibles. Les pertes de recettes qui en résultent ont souvent entraîné un arrêt de la production. Les entreprises produisant à la fois des oléagineux et des aliments pour animaux ont pu absorber ces pertes en augmentant le prix des aliments pour animaux.

CHAPITRE 7

MATERIAUX D'EMBALLAGE

7.1 Caractéristiques du sous-secteur

7.1.1 Intrants

Le sous-secteur a été étudié en Angola, en Tanzanie et en Zambie, mais ni au Libéria, ni au Maroc. Il recouvre une grande variété de produits et utilise des intrants d'origines très diverses : secteur agricole, usines à papier et industries du verre et des produits chimiques. L'analyse portera principalement sur les matériaux susceptibles de créer des relations entre le sous-secteur et l'agriculture/foresterie, d'autre part. Le film de polyéthylène est très utile pour doubler les sacs d'engrais, mais il est beaucoup moins employé dans l'agriculture et l'agro-industrie.

En Angola, les sacs sont surtout fabriqués à partir de matériaux synthétiques. Les sacs destinés à recevoir des céréales et du café étaient autrefois en jute, mais l'unique unité de production a été fermée en 1975. Les matières premières entrant dans la fabrication des sacs en fibres naturelles étaient aussi produites localement à une époque, mais les bouleversements entraînés par la guerre civile ont rendu le secteur totalement tributaire des importations de matériaux synthétiques, en provenance de la République fédérale d'Allemagne principalement.

En Tanzanie, sacs en papier et boîtes en carton sont produits par le sous-secteur du papier et de la pâte à papier. La seconde, principal intrant, est produite au sein du sous-secteur. Le principal fournisseur est l'entreprise Southern Paper Mills (SPM), implantée à Mufindi, qui a une capacité installée de 90 000 tonnes de papier journal, papier kraft, papier couché à la machine et pâte à papier.

Les autres fabricants font appel à SPM dans une plus ou moins grande mesure pour le papier (kraft ou couché à la machine) et pour la pâte. La division papier et pâte à papier de la Kibo Match Corporation, implantée à Moshi, est indépendante de SPM, mais a du mal à s'approvisionner en papier de façon régulière et à des prix raisonnables à Dar-es-Salaam. L'entreprise fabrique aussi du cartonnage qu'il transforme en cartons bruts.

L'entreprise Kibo Paper Industries, de Dar-es-Salaam, dépend de SPM pour la pâte écrue qu'elle utilise dans la production de plaques de carton gaufré et du papier kraft nécessaires à la production de sacs destinés à recevoir du ciment ou des céréales. Elle s'approvisionne en plaques multicouches blanches auprès de la Kibo Match Corporation.

La société Twiga Paper, implantée elle aussi à Dar-es-Salaam, est presque totalement tributaire de SPM pour ses approvisionnements en kraft liner et test liner nécessaires à la fabrication de feuilles de carton ondulé et en papier kraft nécessaire à la production de sacs d'épicerie et autres. Elle emploie aussi du papier jaune couché à la machine fabriqué par SPM pour ses sachets à thé. La qualité du papier ne permet pas de l'utiliser à l'exportation et l'entreprise utilise à la place du papier couché à la machine d'importation.

En Zambie, le sous-secteur de la transformation des sacs est totalement dépendant ou presque des matières premières importées, et il est donc très vulnérable compte tenu de la pénurie de devises. La mission de l'ONUDI a

évalué vers le milieu de 1988, le coût en devises de ces importations à 45 millions de kwacha zambiens par an (et plus depuis lors, compte tenu des dévaluations de la monnaie locale intervenues par la suite). Les granulés de polypropylène et de polyéthylène sont importés d'Europe. Les deux produits ont beaucoup augmenté, passant de 950 à 1 550 et de 650 à 1 600 dollars la tonne respectivement, entre 1983 et 1988. La mission a également constaté que les prix du jute étaient de 483 et 452 dollars la tonne pour les qualités BWC et BWD, respectivement.

Pour faire des économies de devises, la Zambie a essayé de trouver d'autres sources de fibres naturelles. Le kénaf est apparu comme le meilleur produit susceptible de remplacer le jute. Sa fibre est de la même couleur, elle est aussi longue et lisse, elle est plus solide et résiste mieux à la décomposition. Le kénaf pousse bien dans les conditions agro-climatiques qui prévalent en Zambie et il peut être traité avec le même type d'équipement que le jute. Un programme de développement du kénaf a été lancé. Le gouvernement souhaite que le pays soit capable de produire les fibres naturelles nécessaires à la fabrication de sacs à céréales et à café, de toiles de jute et de ficelle. Dans leurs conclusions, les responsables de l'étude suggéraient au gouvernement d'envisager des productions meilleur marché que le jute - sisal par exemple - avant de financer un programme de développement de la production de kénaf.

L'objectif du programme est de produire dans une première phase (1987-1988) 360 tonnes de kénaf sur une superficie évaluée à 450 hectares. Dans une deuxième phase (1989-1993), 1 500 tonnes seraient produites sur quelque 1 900 hectares. Au cours de la campagne 1986-1987, le prix du kénaf roulé était de 3,50 kwacha le kilo (qualité A) et 2,50 (qualité B). Pour la campagne suivante, le gouvernement a décidé d'offrir aux agriculteurs 3,60 kwacha le kilo indépendamment de la qualité du produit dans l'espoir d'encourager la culture du kénaf. Lors de la campagne, le prix à la production des fibres de kénaf a été porté à 6 kwacha (soit l'équivalent à l'époque de 0,67 dollar) le kilo, prix fixé très au-dessus du coût du jute importé dans un souci évident d'améliorer le revenu agricole et d'économiser les devises.

Lors de la campagne 1987-1988, 400 petits paysans ont été recrutés pour cultiver du kénaf sur 200 hectares. La production a été estimée à 160 tonnes, sur la base d'un rendement moyen de 800 kg à l'hectare, soit moins de la moitié des quantités escomptées. Pour donner de bons résultats, le Programme de développement du kénaf doit prévoir la fourniture des intrants suivants : semences et engrais, services de vulgarisation et moyens de recherche.

Les résultats de la première phase donnent à penser que les objectifs fixés pour la deuxième phase pourraient aussi ne pas être atteints si des efforts supplémentaires ne sont pas entrepris. Il faut encore relever les prix à la production pour persuader les petits paysans de cultiver davantage de kénaf. Le sous-secteur doit aussi mieux coordonner l'accroissement des superficies plantées en kénaf avec la remise en état prévue de l'unité de traitement du jute de KIFCO. Un manque de coordination dans ce domaine pourrait coûter cher.

7.1.2 Production et débouchés

Le tableau 7.1 indique la capacité de production installée et la production effective de sacs en Angola. Il est clair que les deux usines en service produisent très en deçà de leur capacité.

Tableau 7.1: Angola - capacité de production et production de sacs

Entreprise	Implantation	Capacité nominale (en tonnes)	Production de plastique (en tonnes)	Production de raphia (en tonnes)	Production de raphia 1/
SIGA	Luanda	7 200	600	1'500	1 500
FIBREX	Luanda	1 800	79	...	780
INSUL	Lobito	1 590	0	n.c.	0
PECLENE	Huambo	720	0	n.c.	0
SOPLAS	Huila	400	0	n.c.	0

1/ Après remise en état.

Source : Rapport de la mission de l'ONUDI envoyée sur le terrain en Angola en septembre 1988, Réhabilitation et modernisation de l'industrie manufacturière en Angola, en particulier agro-industries, PPD/R.21, 1988, p. 61.

En 1987, la production de sacs en raphia a été de 679 tonnes, soit environ 4,2 millions de sacs (de 50 kg). Si les deux entreprises opérationnelles étaient modernisées et qu'elles n'étaient pas soumises à trop de contraintes, leur production pourrait être portée à 2 280 tonnes par an, soit quelque 40 millions de sacs. Le marché national a été évalué à 6,5 millions de sacs par an. Le retour à la stabilité intérieure se traduirait par une forte relance de l'activité économique, et en particulier par un accroissement de la demande de sacs.

Pour le moment, les sacs sont surtout achetés par des organismes publics installés à Luanda, généralement à l'usine même. La demande intérieure n'étant pas satisfaite et la production étant de qualité variable, il n'est pas question pour le moment d'envisager des exportations.

Faute de statistiques sur les petits producteurs, il est impossible d'évaluer avec précision la production totale de matériaux d'emballage en papier en Angola. Pour les quatre principaux produits, la capacité de production combinée est de 112 000 tonnes par an. Le sous-secteur a deux composantes : un marché limité et très compétitif (celui des boîtes en carton) et un marché demandeur et moins concurrentiel (celui des sacs en papier). La demande émane surtout de Dar-es-Salaam, mais la remise en état prévue du réseau de transport national devrait élargir les débouchés du sous-secteur. La qualité des produits ne permet pas actuellement d'envisager des exportations.

En Zambie, la demande de sacs tissés est estimée à un total de 70 millions d'unités : environ 60 millions d'unités en matières synthétiques et le reste en fibres naturelles, jute pour l'essentiel. La production intérieure de sacs en polypropylène et en jute atteint 25 à 30 millions et 0,25 million respectivement.

Bien qu'il faille faire appel à l'importation pour combler l'écart, les débouchés sont nombreux au Zaïre et au Burundi durant les trois ou quatre mois où la demande est limitée en Zambie. Il semble qu'en ce qui concerne les sacs de jute les débouchés soient particulièrement prometteurs dans les pays voisins. Malheureusement, le manque de matières premières et d'autres difficultés de la production ne permettent pas pour le moment d'en tirer parti.

7.1.3 Répartition géographique

Les cinq grands producteurs de sacs d'Angola, des entreprises privées pour l'essentiel, sont implantées à Luanda, Lobita, Huila et Huambo. Ces quatre villes étaient auparavant d'importants centres manufacturiers. Les deux seules entreprises fabriquant des sacs de raphia encore en activité sont implantées à Luanda. Le fait que leurs unités (non opérationnelles) se trouvent à Luanda et Lobito devraient faciliter les importations d'intrants (matières plastiques) dont elles ont besoin puisque ces deux villes sont aussi des ports mais leurs approvisionnements sont régulièrement contrariés par des problèmes de transport et de paiement.

En Tanzanie, la plupart des unités du sous-secteur sont petites ou moyennes et concentrées à Dar-es-Salaam, ville qui représente un important débouché. Huit unités sont en effet implantées dans la capitale et on en compte une dans chacune des villes suivantes : Tanga, Arusha, Moshi, Zanzibar, Iringa et Mosi.

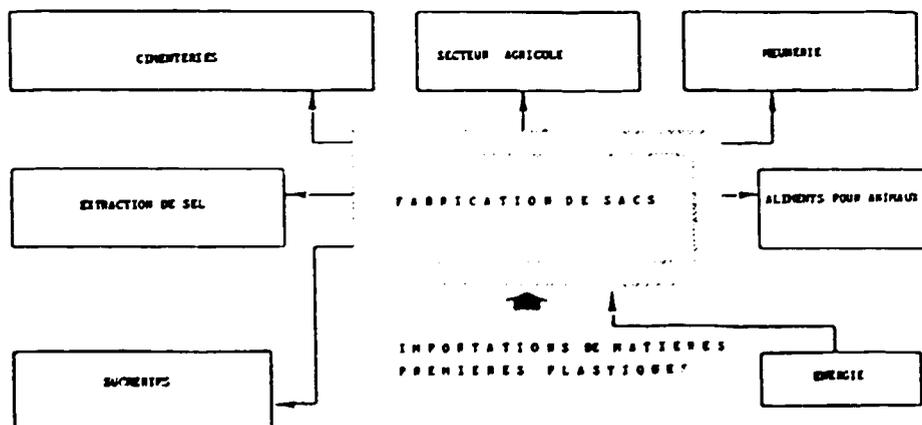
Les quatre principaux fabricants sont Southern Paper Mills (SPM), entreprise implantée à Mufindi, ville distante de Dar-es-Salaam de 720 km par la route via Iringa et Makambako, et de 600 km par chemin de fer; Kibo Match Corporation, entreprise implantée aux abords de Moshi (560 km de Dar-es-Salaam par la route ou par chemin de fer); et Kibo Paper Industries et Twiga Paper Products, toutes deux implantées à Dar-es-Salaam. Parmi les grandes entreprises, seules Kibo Paper Industries et SPM sont publiques.

On dispose de peu d'informations sur la répartition géographique des entreprises du sous-secteur en Zambie. L'une d'elle est implantée à Kabwe et une autre le long de la ligne ferroviaire reliant la Copperbelt à Lusaka et ses environs. Les firmes privées assurent 86 % de la production du sous-secteur.

7.1.4 Relations intersectorielles

En Angola, le sous-secteur a des relations étroites en amont avec le secteur agricole, ainsi qu'avec l'industrie alimentaire et d'autres sous-secteurs, comme l'indique la figure 7.1. Les relations en aval sont limitées et très tributaires des importations d'intrants (matières plastiques).

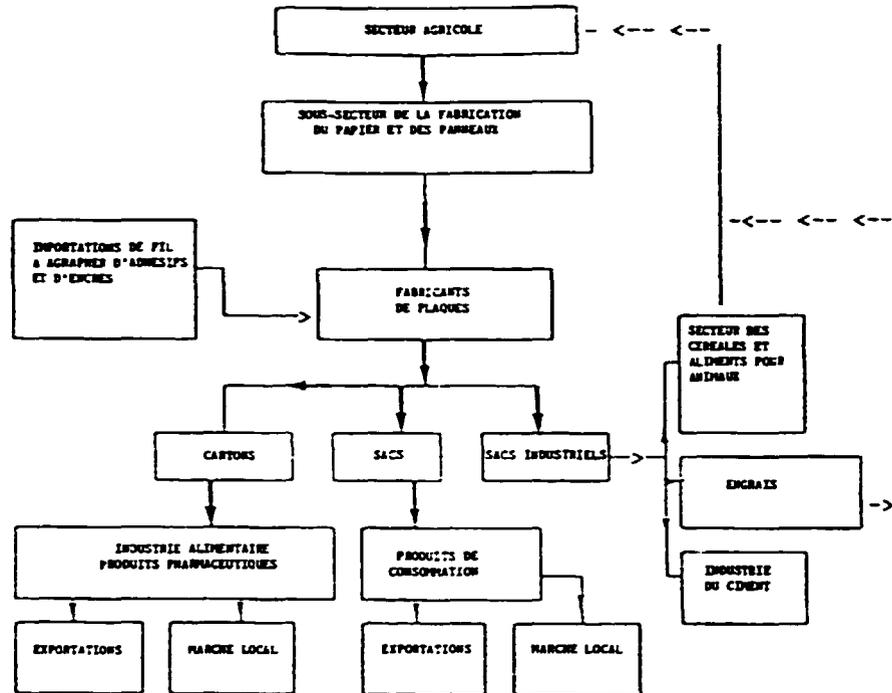
Figure 7.1: Angola - relations intersectorielles dans le sous-secteur de la fabrication de sacs



Source : Rapport de la mission de l'ONUDI envoyée sur le terrain en Angola en septembre 1988, Réhabilitation et modernisation de l'industrie manufacturière en Angola, en particulier agro-industries, PPD/R.21, 1988, p. 63.

Les relations intersectorielles dans l'industrie de transformation du papier en Tanzanie sont indiquées à la figure 7.2. Outre les relations en amont avec le sous-secteur du papier et du carton et, indirectement, avec le secteur de l'agriculture et de la foresterie, il existe nombre de relations en aval avec les industries de denrées alimentaires, des produits pharmaceutiques, des engrais et du ciment, qui fournissent toutes le marché national et les marchés d'exportation. Il faut rappeler que l'un des intrants du sous-secteur est le papier de récupération, qui ne peut pas être considéré comme le produit d'un quelconque sous-secteur.

Figure 7.2: Tanzanie - relations intersectorielles de l'industrie de la transformation du papier



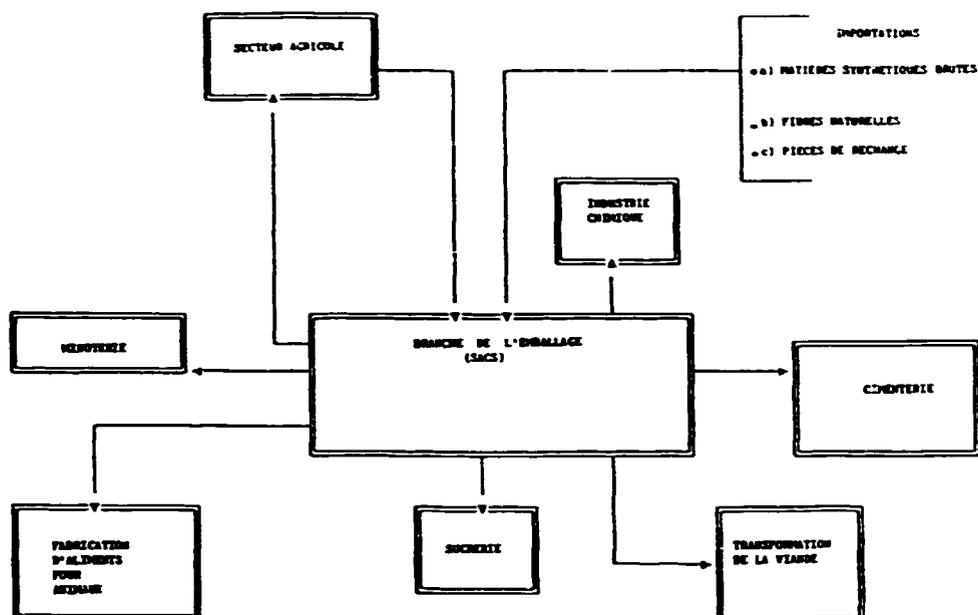
Source : Rapport de la mission de l'ONUDI envoyée sur le terrain en Tanzanie en février-mars 1989, La revitalisation des industries manufacturières de Tanzanie, en particulier des industries agro-alimentaires, PPD/R.26, p. 52.

En Zambie, le sous-secteur de la fabrication de sacs entretient nombre de relations en amont, alors qu'il a peu de relations en aval. La figure 7.3 montre sa situation actuelle et son importance pour un assez grand nombre de sous-secteurs manufacturiers.

7.2 Principales difficultés et contraintes

En Angola, le sous-secteur a de plus en plus de difficultés à se procurer des matières plastiques. En 1988, il estimait que son allocation de devises ne serait pas utilisée en totalité. Il ne faut pas forcément en déduire qu'il y a pénurie d'intrants sur le marché mondial. Selon la réglementation en vigueur, c'est ANGOLNAVE, compagnie maritime d'Etat, qui doit assurer le transport des denrées importées. Or, l'arrivée au port d'embarquement des bateaux de cette compagnie est souvent tardive et mal coordonnée avec la livraison de la marchandise sur le quai. Le paiement, dû lorsque la marchandise est chargée sur le navire, est très souvent retardé et le fournisseur donne fréquemment la priorité à d'autres clients pour limiter les risques de retard dans les paiements.

Figure 7.3: Zambie - relations intersectorielles dans le sous-secteur de l'emballage



Source : Rapport d'une mission de l'ONUDI envoyée sur le terrain en mai-juin 1988, La rénovation de l'industrie manufacturière zambienne et plus particulièrement des agro-industries, PPD/R.19, 1988, p. 35.

A l'instar d'autres sous-secteurs manufacturiers, le sous-secteur de la production de raphia est handicapé par les problèmes mécaniques qui touchent les équipements. Il est difficile, voire impossible, de trouver des pièces localement et, en raison de la pénurie de devises, d'en importer en quantités suffisantes tandis qu'un manque de personnel qualifié à tous les niveaux aggrave les problèmes d'entretien.

Malgré cela, les deux producteurs de sacs en raphia parviennent à travailler à quelque 50 % de la capacité de leurs installations, ce qui est un bon résultat compte tenu des circonstances. Cependant les fabricants de sacs synthétiques tendent à se concentrer sur la production d'autres articles en matières plastiques car le prix de vente fixé par le gouvernement est peu intéressant.

Les nouvelles directives édictées en matière de production agricole préconisant un volume accru de cultures de rapport telles que céréales, café, arachides et tournesol. Si ces directives sont appliquées, et les prévisions doivent être prudentes étant donné la poursuite des hostilités, la demande de sacs devrait croître. Si les fournitures de matières premières agricoles redevenaient normales, les pannes mécaniques seraient plus fréquentes et plus longues, le matériel défectueux étant utilisé davantage. Le gouvernement n'a pas fait de prévisions à propos de la demande de sacs dans les années à venir, mais il ne fait pas de doute que la réhabilitation du sous-secteur, et notamment la fabrication de sacs en raphia, est indispensable pour satisfaire une hausse de la demande.

En Tanzanie, le sous-secteur doit faire face à deux grandes difficultés : le coût élevé et le manque de fiabilité du transport routier et ferroviaire, ainsi que la cherté des produits SPM. Celle-ci s'explique par le coût élevé

de la production, à quoi il faut ajouter la nécessité de subventionner les échanges. Les producteurs doivent tous faire face à une forte concurrence des produits importés, de meilleure qualité et moins onéreux.

Autre difficulté commune à tous les pays étudiés : la pénurie aiguë de devises qui empêche d'importer des pièces détachées. Le sous-secteur est, de ce fait, paralysé par les pénuries : manque de moyens de transport, poids lourds routiers et ferroviaires pour les matières premières et les produits finis, et manque d'espace pour le stockage des matières premières et des produits finis, compte tenu de l'irrégularité des arrivages et des expéditions, pour ne citer que cela.

En Zambie, le sous-secteur de la fabrication des sacs souffre des mêmes difficultés qu'en Angola et en Tanzanie, même si les problèmes de transport et d'approvisionnements en intrants sont moins aigus qu'en Angola. les fournitures d'intrants posent problème, ne serait-ce que parce que 98 % des matières premières dont le secteur a besoin sont importés. Les prix des matières synthétiques et du jute ont beaucoup augmenté entre 1983 et 1988 et le secteur n'a pu disposer des intrants importés nécessaires dans une période où les difficultés économiques générales avaient de toute façon limité les disponibilités en devises qui étaient en tout état de cause restreintes.

Le sous-secteur est aussi tributaire des importations pour la quasi-totalité de son matériel. La situation va perdurer, même si l'on peut prévoir que certaines pièces simples seront fabriquées sur place. Cette dépendance a entraîné de nouveaux problèmes. Faute d'avoir des pièces, on a peu à peu démonté les équipements, ce qui a réduit la capacité de production et accru les besoins d'importation.

CHAPITRE 8

CONCLUSION

Bien que le présent rapport analyse les conclusions de missions envoyées dans cinq pays seulement et la situation de six branches seulement du secteur manufacturier, on peut en tirer des enseignements de portée générale. Les quatre pays de l'Afrique subsaharienne sont paralysés par des pénuries qui tiennent aux mauvais résultats qu'ils ont enregistrés sur le plan économique pendant la majeure partie des années 80. Les matières premières d'origine nationale font souvent défaut en raison des mauvaises récoltes ou de mauvaises décisions des gouvernements en matière de prix et d'allocation de ressources. Généralement, ce manque de matières premières ne peut être comblé par des importations, compte tenu de la pénurie de devises due à la combinaison de plusieurs facteurs : prix insuffisants des produits de base exportés par l'Afrique, poids du service de la dette et affectation des ressources à des projets improductifs.

Il existe aussi une pénurie de pièces. Les besoins ne justifient pas la mise en place de grosses industries nationales des pièces de rechange dans chacun des pays. Par contre, la création d'une industrie régionale dans ce secteur pourrait se justifier. Sur le plan national, il est possible d'envisager la création de petites unités pour la fabrication des pièces les plus simples. Le manque de pièces s'explique aussi par un manque de devises. Ces pénuries devraient continuer de se faire sentir dans un avenir proche mais il est toujours possible d'en limiter les inconvénients. Ainsi, la Zambie et la Tanzanie sont-elles membres de la Zone d'échanges préférentiels (ZEP) pour l'Afrique orientale qui comporte un mécanisme permettant aux pays membres de commercer entre eux sans avoir à puiser dans leurs réserves en devises. Ce mécanisme est de plus en plus utilisé et il est incontestable qu'il pourrait encore être développé.

Autre carence du sous-secteur : la gestion. Souvent, les responsables ont abandonné les unités de production, comme c'est le cas au Libéria et en Angola. A cause des lacunes existant en matière de marketing, de planification, de contrôle de la qualité et de données, les décisions ne peuvent être prises en connaissance de cause. La mise en place de programmes d'assistance technique spécifique aux unités permettrait de pallier cette carence.

Les problèmes définis plus haut sont plus aigus dans les pays de l'Afrique subsaharienne étudiés. L'Angola constitue un cas extrême, la guerre civile ayant entraîné la destruction de nombreuses communautés rurales, la dispersion de centaines de milliers de gens et la chute brutale de la production agricole, et ayant contraint le gouvernement à consacrer aux dépenses militaires des ressources massives.

Le Maroc est le plus développé des cinq pays étudiés, comme le prouve le niveau de développement du sous-secteur des fruits et légumes transformés, bien implanté sur le marché européen. Les conclusions du présent rapport ne sont pas pessimistes. L'horticulture est un secteur en expansion dans certains pays d'Afrique subsaharienne comme le montre l'exemple du Kenya et du Nigéria, deux pays qui commencent à exporter aussi des produits transformés. Tous deux se sont constitué des marchés d'exportation et, pour eux, les commandes régulières sont devenues la norme. On trouvera ci-après d'autres remarques à propos des sous-secteurs étudiés.

En Angola, le sous-secteur des produits carnés transformés disposent de certains intrants bien que les troupeaux soient isolés en raison de l'éclatement des réseaux de transport. Les agriculteurs ne veulent pas vendre leur bétail, la monnaie nationale n'ayant quasiment plus aucune valeur. La dévaluation brutale dont il est beaucoup question ne résoudra rien si les paysans ne sont pas en mesure d'acheter des biens de consommation avec le produit de la vente de leurs animaux. La mission envoyée en Zambie a pu constater que grâce au Programme de gestion intégrée des porcins, les paysans commencent à produire des animaux de meilleure qualité; une assistance accrue pourrait être accordée au Programme.

La mission envoyée au Maroc a conseillé l'octroi d'une assistance en matière de formation aux techniques de gestion, de prospection de marchés d'exportation, de fabrication de pièces de rechange et d'hygiène.

En Zambie, le sous-secteur des aliments pour animaux importe actuellement des composants essentiels tels que vitamines et minéraux. Les responsables de l'étude ont suggéré d'utiliser les sous-produits des abattoirs pour satisfaire les besoins en vitamines et protéines du sous-secteur. Les produits finis sont souvent de qualité défectueuse et non normalisée, d'où la nécessité d'envisager la création d'un laboratoire central indépendant.

En Zambie également, l'étude a révélé que l'augmentation des prix à la production avait dopé la production des matières premières nécessaires au sous-secteur des huiles végétales et amélioré le taux d'utilisation de la capacité des installations.

Au Libéria, des carences ont été constatées à tous les niveaux dans le sous-secteur des produits du bois. La situation est telle que les changements ne devront pas être cantonnés au seul sous-secteur.

En Tanzanie, l'étude a fait apparaître une contrainte considérable en matière de prix dans le sous-secteur des matériaux d'emballage, très tributaire d'une entreprise pour ses achats d'intrants. Or, cette entreprise les vend à un prix élevé, les pouvoirs publics exigeant qu'elle subventionne ses exportations pour des raisons de compétitivité. Cela pénalise les consommateurs nationaux.

Enfin, en dépit de l'intérêt qu'il présente, il est certain que des analyses par sous-secteur beaucoup plus détaillées de l'industrie manufacturière africaine doivent être entreprises au-delà du présent rapport. Celui-ci peut cependant servir de point de départ à des analyses de cette nature.
